

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE
REGION DU KANEM
DEPARTEMENT DE KANEM
SOUS-PREFECTURE DE MAO
SULTANAT DU KANEM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA ZONE DE TARFE

Période 2015 à 2018

Elaboré par la population de la zone de Tarfe avec l'appui financier et technique du PADL-GRN, le programme de la coopération Tchad-Union Européenne et l'accompagnement de l'ONG Université Populaire

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population de Tarfé ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG Université Populaire.

Mois et année de finalisation du PDL : septembre 2015

Table de matiè

Liste des

Abréviations.....**Erreur !**
Signet non défini.

Introduction **1**

schema n°1 : Schema du territoire de la zone de Tarfé **Erreur ! Signet non défini.**

I. Généralités sur la zone **1**

1.1. Milieu physique **Erreur ! Signet non défini.**

1.1.1. Localisation géographique.....**Erreur ! Signet non défini.**

1.1.2. Caractéristiques physiques.....**Erreur ! Signet non défini.**

1.1.2.1. Relief**Erreur ! Signet non défini.**

1.1.2.3. Hydrographie**Erreur ! Signet non défini.**

1.1.3. Les ressources naturelles.....**Erreur ! Signet non défini.**

1.1.3.1. Sols.....**Erreur ! Signet non défini.**

1.1.3.2. Végétation et Flore.....**Erreur ! Signet non défini.**

1.1.3.3. Faune**Erreur ! Signet non défini.**

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....**Erreur ! Signet non défini.**

1.2 Milieu humain **Erreur ! Signet non défini.**

1.2.1. Historique de la zone**Erreur ! Signet non défini.**

1.2.2. Caractéristiques démographiques**Erreur ! Signet non défini.**

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle**Erreur ! Signet non défini.**

1.2.4. Organisations modernes.....**Erreur ! Signet non défini.**

1.2.6. Les infrastructures existantes**Erreur ! Signet non défini.**

1.3. Activités économiques **Erreur ! Signet non défini.**

II. Diagnostic participatif de la zone et axes prioritaires de développement par domaine
..... **18**

2.1. Agriculture, Elevage, pêche **Erreur ! Signet non défini.**

2.1.1 Résultats du
diagnostic.....**Erreur ! Signet non
défini.**

2.1.2 : Problèmes majeurs.....**Erreur ! Signet non défini.**

2.1.3: Axes prioritaires de développement.....**Erreur ! Signet non défini.**

2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)-environnement et tourisme..... **Erreur !
Signet non défini.**

2.2.1. Résultats du diagnostic.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.2 Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.3 : Axes prioritaires de développement.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Erreur ! Signet non défini.
2.3.1. Résultats du diagnostic.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3.2 : Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3.3: Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	Erreur ! Signet non défini.
2.4.1. Résultats du diagnostic.....	Erreur ! Signet non défini.
2.4.2 Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.4.3 : Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	Erreur ! Signet non défini.
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	Erreur ! Signet non défini.
2.5.2 : Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.5.3 : Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
2.6. Affaires sociales-Genre	Erreur ! Signet non défini.
2.6.1.Résultats du diagnostic	Erreur ! Signet non défini.
2.6.2 : Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.6.3: Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations)	Erreur ! Signet non défini.
2.7.1.Résultats du diagnostic : Domaine Gouvernance-Sécurité-Paix ...	Erreur ! Signet non défini.
2.7.2 Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.7.3 : Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
Schéma N°1 : Schéma d'aménagement du territoire de Tarfé	Erreur ! Signet non défini.
IV. Projets de développement sur la durée du plan	Erreur ! Signet non défini.
4.1. Agriculture, Elevage, pêche	Erreur ! Signet non défini.
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Erreur ! Signet non défini.
4.3. ECONOMIE (Commerce, transport, caisse d'épargne et de crédit, artisanat, etc.)	Erreur ! Signet non défini.
4.4. Domaine Santé – Eau potable et assainissement.....	Erreur ! Signet non défini.
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	Erreur ! Signet non défini.
4.6. Affaires sociales-Genre	Erreur ! Signet non défini.

4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....	Erreur ! Signet non défini.
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions	
.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme d’actions	59
5.3 Plan de Travail Annuel.....	61
Conclusion	Erreur ! Signet non défini.
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

Liste des Abréviations

ACF : Action Contre la Faim
ADC : Association pour le Développement du Canton
ADZ : Association pour le Développement de la Zone
AGR : Activité Génératrice de Revenu
AGZ : Assemblée Générale Zonale
ALV : animateurs Locaux Volontaires
CCD : Comité Cantonal pour le Développement
CDA : Comité Départemental d’Action
COGES : Comité de Gestion
COGESPE : Comité de Gestion de Point d’Eau
COSAN : Comité de Santé
CRPDL : Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
CT : Commissions Thématiques
CVD : Comité Villageois pour le Développement
EE : Enseignant Etat
FAO : Organisation des Nations Unies pour l’Agriculture et l’alimentation
FED : Fond Européen de Développement
Kg : kilogramme
Km : kilomètre
MC : Maître Communautaire
MDM : Médecin Du Monde
OCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OCL : Organisme Correspondant Local
OCL-UP : Organisme Correspondant Local-Université Populaire

ONDR : Office National de Développement Rural

OSC : Organisation de la Société Civile

OVD : Organisation Villageoise pour le Développement

PADL-GRN : Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PDL : Plan de Développement Local

PNSA : Programme national de Sécurité Alimentaire

RAS : Rien à signaler

SIF : Secours Islamique France

UE : Union Européenne

UE : Union Européenne

UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

La zone de Tarfé était jadis très prospère à cause de sa diversité floristique et faunique. Ces dernières années, la population de cette zone est confrontée à de multiples difficultés limitant ainsi son niveau de développement socio-économique. La zone est ainsi caractérisée par l'insuffisance d'infrastructures et la dégradation accélérée des ressources naturelles dues aux sécheresses.

En effet, ce Plan de Développement Local est le résultat des diverses consultations menées par la population à travers les différents villages de la zone. Toutes les différentes composantes de la zone à travers leurs organisations de base se sont engagées dans l'élaboration de ce plan en vue de fonder les bases d'un développement durable, intégral et harmonieux pour les générations présentes et futures.

L'élaboration de ce plan vise la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services de base notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, tout en préservant la biodiversité du sultanat nord.

Aussi, ce plan de développement local constitue-t-il un indispensable document de référence pour tout partenaire soucieux du développement de la zone.

Bref, la population de Tarfé, en s'engageant dans cette activité, est convaincue que ce plan lui permettra de réaliser un développement socio – économique et culturel tout en valorisant les potentialités de son territoire et en gérant durablement ses ressources naturelles.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ELABORATION DU PDL DE TARFE

Le Tchad en s'engageant dans le processus de la décentralisation a voulu responsabiliser les populations à la base en leur accordant un certain nombre de pouvoirs autrefois détenus au niveau central. La population de Tarfé consciente de son état de pauvreté a saisi cette opportunité en traduisant dans les faits la politique du Gouvernement en matière de décentralisation. Elle a la ferme conviction que l'élaboration d'un plan de développement local lui permettra de mobiliser les différents acteurs et les impliquer dans l'identification des problèmes qui minent leur territoire la recherche des solutions appropriées. Cet outil permettra à la zone d'améliorer les conditions de vie de sa population et d'assurer sa sécurité alimentaire à travers la mise en oeuvre des initiatives de développement local et de gestion durable des ressources naturelles.

Aussi, informées et sensibilisées sur la nécessité d'élaborer un PDL, la démarche du processus et les dispositions pratiques à prendre, les autorités traditionnelles de la zone de Tarfé, en collaboration avec leurs populations et organisations de base ont, en date du 20 décembre 2014, adressé une demande au PADL-GRN à travers son OCL-UP basée à Mao en vue de solliciter son appui financier et technique pour l'élaboration de leur Plan de développement Local.

Le présent document est le résultat d'un laborieux travail abattu par les populations de ladite zone à travers des concertations villageoises, inter-villageoises et ateliers zonaux regroupant les différentes couches socioprofessionnelles (femmes, hommes, jeunes, vieux, agriculteurs, éleveurs, artisans, commerçants, etc.).

Bref, ce PDL est le reflet des préoccupations de la zone de Tarfé en matière de développement socio-économique et culturel, de gestion durable des ressources naturelles et de protection de l'environnement. Il est élaboré pour une durée de quatre (04) ans.

METHODOLOGIE ET DEMARCHE D'ELABORATION DU PDL DE TARFE

L'élaboration du PDL de Tarfé a été faite conformément au Guide harmonisé d'élaboration des PDL adopté par le gouvernement en 2013. Cette démarche est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales étapes sont résumées ci – après :

Etape 1 : Réunion de prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles de la zone du Sultanat nord

Il faut signaler qu'il y a eu tout d'abord une réunion de prise de contact avec le Sous – Préfet, le Chef de zone du Sultanat nord (Zone de Tarfé) et ses chefs de village. Cette réunion est organisée par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao le 17 décembre 2014 à Barah. Elle a permis d'informer et de sensibiliser les 120 villages sur l'intérêt du PDL, le processus de son élaboration et les dispositions pratiques à prendre. Bref, elle a permis d'échanger et de discuter sur l'intérêt et les conditions d'élaboration du PDL de la zone.

Etape 2 : Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du Sultanat nord

Les campagnes d'information et de sensibilisation dans les villages de cette zone se sont déroulées du 29 décembre 2014 au 03 février 2015 et a permis de mettre en place les OVD et leurs CVD.

Etapes 3 et 4 : Assemblée Générale Zonale d'information et de sensibilisation, et lancement officiel du processus d'élaboration du PDL

Il faut rappeler que les étapes 3 et 4 ont été réalisées au même moment pour des raisons pratiques. Il a été organisé à Barah les 12 et 13 mars 2014 l'Assemblée Générale Zonale qui a regroupé 368 participants dont 119 femmes. Elle a permis aux participants d'adopter les textes de base, d'élire les membres de l'Association de Développement Zonal (ADZ) du Sultanat nord, les membres du Bureau Exécutif de l'ADZ et du CZD. C'est au cours de ces étapes que les animateurs locaux zonaux et les membres du CRPDL ont été choisis suivant les critères définis dans le guide harmonisé d'élaboration du PDL.

Etape 5 : Mise en place de l'appui-conseil

La 4^{ème} étape a consisté à la mise en place de l'appui-conseil dans la zone du Sultanat nord pour son accompagnement dans le processus d'élaboration de son PDL. L'équipe d'appui – conseil est mise en place à partir du mois de novembre 2014 par l'OCL -UP/PADL-GRN de Mao avec l'appui des coordinations de l'UP et du PADL-GRN. Cet appui a permis le bon déroulement du processus d'élaboration du PDL de la zone de Tarfé.

Etapes 6 et 7: Formation des animateurs locaux zonaux (ALZ) : 1^{ère} Session

Bien avant la formation (1^{ère} Session) des animateurs locaux, il y a eu d'abord la formation des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ/CZD sur leurs tâches, sur quelques notions en développement local et son articulation avec la décentralisation, sur les techniques de communication pour le développement participatif. Cette formation a eu lieu le 23 mars 2015 à Tarfé avec 14 participants dont 3 femmes. Quant à la formation des animateurs locaux, elle s'est déroulée du 24 au 26 mars 2015 à Tarfé et a regroupé les ALZ, les membres du CZD et du CRPDL, soit 13 participants dont 4 femmes. Cette formation a permis aux ALZ, membres du CZD et du CRPDL de connaître et comprendre leurs tâches, la démarche et les outils d'élaboration du PDL surtout les outils pour assurer l'étude du milieu et le diagnostic participatif, d'acquiescer les techniques et les outils de communication et d'animation en planification locale. Ces outils mettent particulièrement l'accent sur les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus de la planification locale.

Etapes 8 et 9 : Etude du milieu zonal et Préparation de l'atelier zonal du diagnostic participatif

Ces deux étapes sont couplées pour gagner du temps. L'étude du milieu zonal s'est déroulée du 30 mars au 17 avril 2015 dans les différents villages du Sultanat nord. Elle a permis aux ALZ, aux membres du CZD et CRPDL et les autorités zonales appuyés par l'équipe de l'OCL-UP/PADL-GRN de collecter les données socioéconomique et culturelles.

Par contre, ces données socio-économiques et culturelles collectées ont permis pendant la préparation de l'atelier zonal du diagnostic de réaliser le tableau synthétique des données du Sultanat nord. Il a été également réalisé au cours de la préparation, sur la base des résultats du diagnostic participatif villageois, l'analyse provisoire de la zone. C'est pendant la préparation que l'ébauche du schéma du Sultanat nord est élaborée et la logistique pour l'organisation de l'atelier zonal de diagnostic participatif est préparée.

Etape 10 : Atelier zonal du diagnostic participatif

L'Atelier zonal du diagnostic participatif a regroupé à Tarfé du 20 au 22 avril 2015 115 délégués villageois dont 99 femmes représentant les différentes couches sociales. Ceux-ci ont d'abord suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation puis procédé à l'amendement et l'adoption du tableau synthétique des données de la zone du Sultanat nord, l'ébauche du Schéma du Territoire Zonal. Ensuite, ils ont approfondi les résultats des diagnostics participatifs villageois pour bien identifier et analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement socio-économique et culturel, et environnementaux de leur zone puis ont proposé des solutions appropriées réalistes et réalisables. Enfin, les participants à l'atelier ont défini des axes prioritaires de développement. L'assemblée a jugé mieux de confier la suite de réflexion aux Commissions Thématiques mises en place à cet effet à la fin de l'atelier pour approfondir les idées des projets formulées.

Etape 11 : Formation des animateurs : 2^{ème} session

Après le diagnostic participatif zonal, les animateurs Locaux ont été encore formés pour leur permettre poursuivre leurs tâches dans les étapes suivantes. La formation 2^{ème} Session a eu lieu du 08 au 10 mai 2015 à Barkabelou et a regroupé aussi les ALZ, les membres du CZD et du CRPDL soit au total 16 participants dont 2 femmes. Elle a permis aux ALZ, les membres du CZD et du CRPDL de comprendre et maîtriser les étapes et les outils de la planification locale. C'était aussi un moment d'échanges entre les ALZ, membres du CZD et du CRPDL et l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN sur les difficultés de terrain.

Etape 12 : Réalisation des travaux en Commissions Thématiques

Les membres des différentes commissions thématiques accompagnés des ALZ, des membres du CZD, du CRPDL ainsi que de l'animateur de la structure d'accompagnement, ont pendant la période du 11 mai au 03 juin 2015, parcouru tous les villages du Sultanat nord pour approfondir la réflexion avec les porteurs des projets sur les idées de projets arrêtées lors de l'atelier zonal de diagnostic participatif. Ils ont fait des propositions des projets concrets dans les différents domaines en tenant compte des normes techniques, des planifications existantes, des aspects environnementaux et des préoccupations des femmes et d'autres groupes vulnérables. Ces propositions de projets sont faites en fonction des capacités financières et organisationnelles des porteurs des projets.

A la fin des travaux, les membres des différentes commissions thématiques en collaboration avec le CZD, le CR/PDL, l'animateur de la structure d'appui et l'expert en planification locale, ont élaboré des rapports des travaux à présenter au prochain atelier de formulation des projets

Etape 13 : Atelier zonal de formulation des projets

A la fin des travaux en Commissions Thématiques, une liste provisoire des projets par domaine a été établie grâce aux travaux abattus par les membres des Commissions Thématiques. Les résultats de leurs travaux ont été présentés aux participants à l'atelier zonal de formulation qui a lieu du 04 au 05 juin 2015 à Boulafodi. Cet atelier a regroupé 120 personnes dont 15 femmes. Les participants à l'atelier de formulation des projets, après avoir approfondi les réflexions sur les différentes problématiques (environnement et gestion des ressources naturelles, agriculture et élevage durable, économie, santé, éducation, culturel, genre, VIH/SIDA etc ...), se sont positionnés sur les résultats des Commissions Thématiques puis ont établi une liste provisoire de projets par domaine sur la base des travaux des CT.

Etape 14 : Rédaction du PDL

De l'étude du milieu à l'établissement de la liste provisoire des microprojets par domaine sur la base des résultats des travaux en CT en passant par le diagnostic participatif zonal, tout était rassemblé pour rédiger l'ébauche du PDL de Tarfé. Cette étape a été réalisée du 06 au 15 juin 2015 à Mao. L'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement en collaboration avec les membres du Comité de Rédaction du PDL ont, rédigé l'ébauche du PDL de Tarfé sur la base du manuscrit et conformément au canevas de rédaction du Guide Harmonisé d'Elaboration des PDL. L'ébauche du PDL ainsi rédigée a été présentée et amendée en interne le 10 août 2015 avant d'être présentée ensuite aux participants au prochain atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL pour amendement et adoption.

Etape 15 : Atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL

L'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de la zone du Sultanat nord est réalisé les 12 et 13 août 2015 à Boulafodi et a regroupé 130 participants dont 20 femmes. Cet atelier a permis aux participants d'établir la liste des projets prioritaires issus des travaux des Commissions Thématiques, d'identifier clairement les porteurs des projets, d'évaluer leurs capacités financière et organisationnelle, de donner des informations claires sur les potentiels bailleurs et leurs procédures. Il a permis aux participants de prioriser dans le temps et dans l'espace les micros projets inscrits sur la durée du PDL. C'est également au cours de cet atelier que les participants définissent et adoptent le mécanisme et la stratégie de mobilisation des ressources locales pour la mise en œuvre de leur PDL. Ils vont également finaliser le schéma d'aménagement du territoire zonal, amender et adopter l'ébauche de leur PDL.

Etape 16 : Finalisation de la rédaction du PDL

Aussitôt après l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL élaboré, les membres du CR/PDL et du CZD, les ALZ, l'animateur et l'expert en Planification Locale de la structure d'appui se sont retrouvés à Mao du 17 au 24 août pour intégrer dans l'ébauche du PDL les observations formulées par les participants lors de l'atelier.

Etape 17 : Validation du PDL élaboré

Après avoir mis en forme le document, le PDL est transmis au Comité Départemental d'Action (CDA) du Kanem pour son examen et validation en session publique. La session de validation a été organisée le...septembre 2015 à Mao.

Etape 18 : Diffusion du PDL

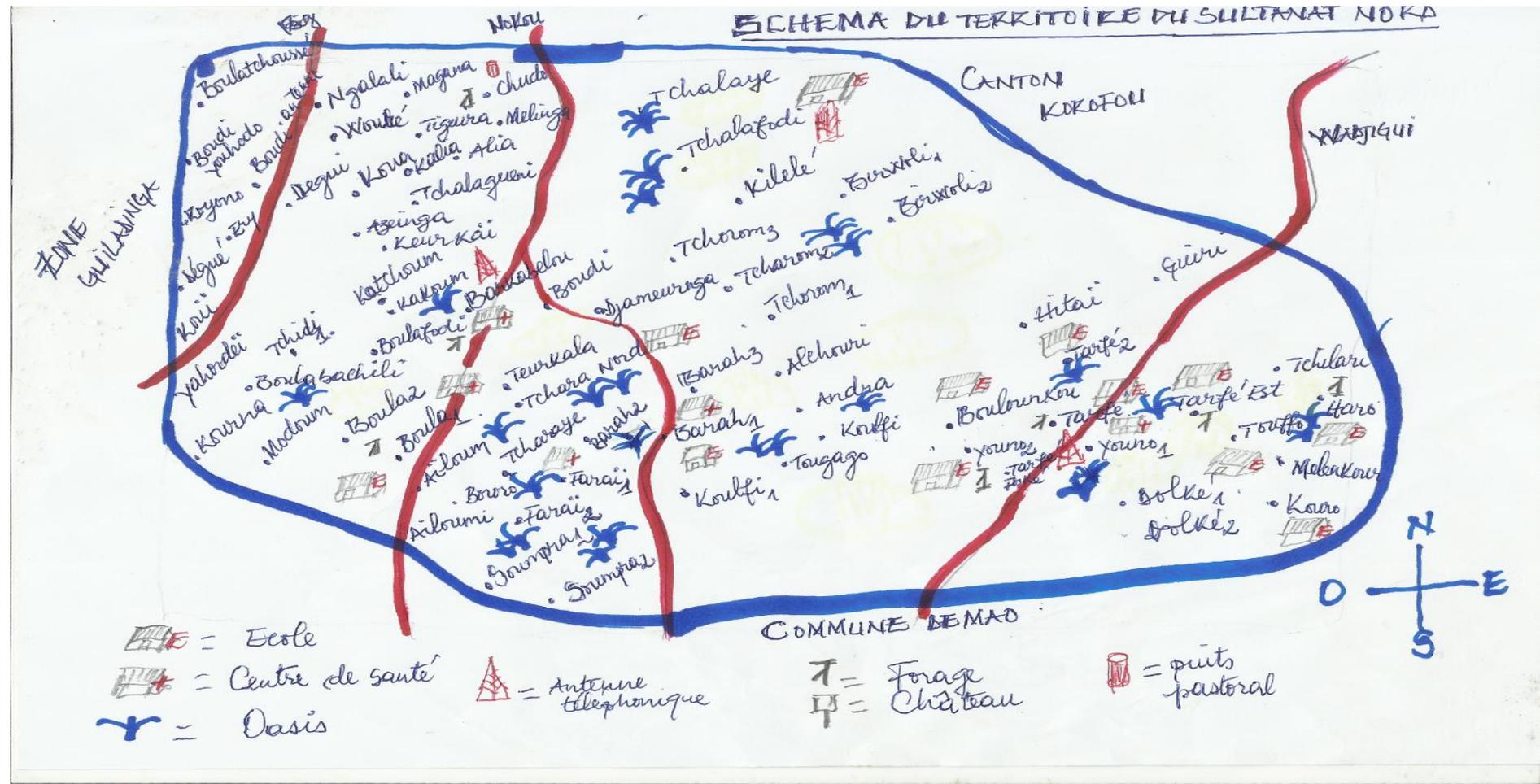
Une fois le PDL validé par le CDA et les observations faites lors de la session de validation intégrées, le PDL est multiplié en plusieurs exemplaires et diffusé dans tous les villages de la

zone et auprès des partenaires au développement. Cette diffusion doit être menée de façon continue.

Etape 19 : Mise en œuvre du PDL

Le début officiel de la mise en œuvre des projets issus de notre PDL a été lancé par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao en collaboration avec le Bureau de l'ADZ à travers quatre (04) projets d'action d'ancrage prévus et sélectionnés parmi les microprojets retenus par la population et ses organisations dans le PDL. Il s'agit de deux (02) projets d'installation de forage dont l'un dans le village Tarfé Koudou et l'autre à Boulatchoussé, deux (02) projets de réalisation des cultures maraîchères dont l'un par le groupement mixte « Talibou » dans le village Tchalafodi et l'autre par le groupement féminin « Nima » dans le village Tarfé. Par parallèlement à ce lancement officiel de la mise en œuvre des projets inscrits dans le PDL de la zone, les populations de la zone du Sultanat nord et certaines de ses organisations ont eu à mettre en œuvre ou sont en train de mettre en œuvre certains projets issus du PDL avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers tels que le SIF (le FAO, CESADEP/GIZ. Cette mise en œuvre des projets issus du PDL plus ou moins démarrée va se poursuivre très activement par les différents porteurs de projets programmés pour la première année avec l'appui des partenaires financiers et/ou techniques sollicités, après la validation dudit PDL par Le CDA du Kanem.

SCHEMA N°1 : SCHEMA DU TERRITOIRE DE LA ZONE DE TARFE



I. GENERALITES SUR LA ZONE DE TARF

Les généralités sur la zone de Tarfé portent sur ses caractéristiques physiques, les ressources naturelles et le milieu humain.

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Sultanat nord fait partie de la zone nord située dans la Sous - Préfecture de Mao Rural qui relève du Département du Kanem rattachée à la Région du Kanem. Elle est limitée au sud par la commune de Mao, au nord par le Nokou et le canton Korofou, à l'est par la Sous - Préfecture de Wadjigui, et à l'ouest par la zone de Gladinga. La Zone de Barah compte 119 villages. Elle est située à 18 Km de Mao et l'on s'y rend par la piste sablo-dunaire.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief de la zone est plus ou moins contrasté sur l'ensemble du territoire et constitué des vastes ensembles dunaires façonnés sous forme d'ondulation des dunes, des montages ou plateaux. Ces massifs de sable sont entaillés de sillons et parsemés des dépressions appelées « ouadis ». Les ouadis sont des dépressions interdunaires en forme de cuvette plus ou moins fermées, de dimensions variables. Toutes les dépressions ne sont pas des ouadis. Ce qui caractérise une oasis c'est la présence d'un sol, différent des dunes et qui n'est pas non plus recouvert de sable stérile. On y trouve une nappe phréatique plus ou moins affleurant (de 1 à 10m) qui permet de réaliser jusqu'à trois cultures par an, d'installer les puits pastoraux ou pour l'alimentation de la population. La nappe phréatique qui alimente ces ouadis semble constante et se rattache au bassin hydraulique du Lac Tchad. Dans l'ensemble, les sols des ouadis sont d'une bonne fertilité. Ces sols présentent une texture limoneuse ou limono-sableuse. Les ouadis sont propices aux cultures pluviales et aux maraichages et offrent des possibilités de carrières pour la fabrication des briques de construction.

Aux ouadis et mares temporaires peuvent s'ajouter les nombreux ravins plus ou moins profonds et larges observés presque partout en brousse et autour des villages. La plupart de ces ravins convergent vers les ouadis. Les ravins existants et ceux susceptibles de se développer devront faire l'objet d'aménagements lourds et durables.

2.2. 1. Les vents dominants dans la zone sont : Le harmattan, un vent chaud et sec venant du nord, nord-est et est se déploie en saison sèche. Il transporte de fines particules qui créent une brume sèche. Cependant, c'est pendant cette période que l'on observe des brumes sèches constituées des nuages de très fines particules sableuses. Le harmattan, un vent chaud et sec soulève beaucoup de poussière. Il meut le sable entraînant l'engloutissement des arbres, des habitats. La mousson, en provenance du sud-ouest et de l'ouest est prépondérante entre mai et septembre.

1.1.2.2. Les températures : la température moyenne annuelle tourne autour de 30°C.

La moyenne mensuelle de température maximale atteint 40°C en avril et la température moyenne mensuelle dépasse 33°C en avril-mai-juin.

Le régime thermique est intermédiaire avec des températures moyennes mensuelles allant de 30 à 32°C. Le maxima étant proche de ceux de la saison fraîche alors que les minima sont semblables à ceux de la saison sèche chaude.

La hausse des températures a des effets négatifs sur l'environnement et par conséquent, elle contribue à l'assèchement du couvert végétal suite à l'évapotranspiration assez importante.

1.1.2.2. Pluviométrie : L'évaluation de la pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie sur l'ensemble du territoire de la zone. Selon les récentes données météorologiques de la station de l'ONDR installé à Mao à environ 40 km de ladite zone recueillies entre 2011 et 2013. Les précipitations varient entre 200 à 300-400 mm avec des fréquences de 15 à 18 pluies/an. Les fortes précipitations sont enregistrées en mi-juillet et août. Il n'existe pas une station dans cette zone. A cet effet, les données météorologiques sur cette zone manquent cruellement. Celles des tableaux N°1 et N°2 ci-dessous, sont respectivement celles des stations de météo de l'aéroport de Mao et de l'ONDR du Kanem, et donnent une idée des cumuls annuels.

Tableau N°1 : Données pluviométriques de Météo ASECNA de Mao

Année	2001	2002	2003							2010	2011	2012
Précipitation	201,5	116,0	230,2							225,4	233,6	288,6

Tableau N°2 : Données pluviométriques de l'ONDR/Kanem

Années	Quantité de pluie en mm	Nombre de jours de pluie	Période de pluie	Mois de pluie Maxi
2011	216,6	18 jrs	Juin-sept	Août
2012	293	22jrs	Mi-sept.	Août
2013	183,3	15jrs	Juin-Oct.	juillet

La population de la zone du Sultanat nord s'inquiète du changement climatique car chaque année la pluie est insuffisante et mal répartie dans le temps et dans l'espace. Cette pluviométrie ne permet pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

1.1.2.3. Hydrographie

La Zone n'a pas de cours d'eau. A la tombée de la pluie, certains ouadis regorgent de l'eau qui disparaît quelques semaines plus tard.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols : Le sol est du type sablonneux pour des terres simples ou argilo-sablonneux pour les terres dans les oasis. Le sol sableux est favorable à la culture de mil pénicillaire et sert de pâturage partout dans les villages de la Zone. Le sol des oasis est aussi favorable à la culture de blé, de manioc, de tomate etc. L'ensablement est un phénomène de taille dans cette zone. Ceci se caractérise par l'engloutissement des maisons et d'arbres. La dégradation de sol, la sécheresse et la pauvreté de sol sont des phénomènes récurrents qui menacent la population. Le ruissellement des eaux de la pluie entraîne l'érosion hydrique et les grands vents entraînent aussi l'érosion éolienne donc l'érosion de sols, ce qui influence directement les cultures. Des méthodes traditionnelles sont telles que les communautés font des cercles avec des haies mortes pour contenir le sable. La lutte contre l'ensablement de la communauté montre ses limites car l'ensablement gagne de plus en plus de terrain.

1.1.3.2. Végétation et Flore

1.3.2.1. Végétation ligneuse naturelle : La végétation se spécifie par la savane arbustive sommée par une forte concentration de palmiers doum (dans les oasis pour la plupart), d'acacia albida, nilotica et siberiana, de Balanites Aegyptiaca, de Prosopis Africana autour de Tarfé et de Tchara Nord. Il se trouve aussi des Hyphena Tybecas, des dattiers. Les Balanites Aegyptiaca et des jujubiers constituent des arbres d'ombrage dans presque tous les villages.

1.3.2.2. Végétation ligneuse artificielle : Au fond des oasis se pratique la culture des arbres fruitiers comme le goyavier, le papayer, le manguier, le citronnier et les bananiers qui ont des retombées économiques.

1.3.2.3. Végétation herbacée : Elle est dominée par le Leptadenia hastata mais aussi l'Ipomoea batatas, le Cyperus sp, Waltheria indica, le Sorghum bicolor, Sesbania pachycarpa. Les espèces utilisées dans la cuisine sont le Cassia Tora, et l'Hibiscus sabdariffa.

Des menaces qui pèsent contre eux sont l'insuffisance de pluie, la sécheresse, l'amplification des grands vents, les feux de brousse, les défrichements de champs et la coupe abusive de bois dont les conséquences sont le paiement des patentes, l'engloutissement des habitations et des arbres et la montée de poussière en cas de grands vents.

1.1.3.3. Faune : Le Sultanat nord est très riche en espèces fauniques. L'on y rencontre très souvent les gazelles, les lapins, les chacals, les lézards, les varans, les écureuils, etc. Les éléphants et les hippopotames ont disparu de la zone. Les menaces qui pèsent sur la faune sont la sécheresse, la désertification et le changement climatique du fait de la montée de température, de la chasse, de l'insuffisance d'arbres et des feux de brousse. Grâce à l'appui du service de cantonnement forestier et la Brigade Nomade dans la sous-préfecture, la population est sensibilisée et des sanctions sont prises à l'encontre de ceux qui viendraient à enfreindre les règles. Une importante action de protection de la végétation et flore est celle réalisée dans le village Barah avec l'appui du Programme Sous-régional : « La Grande Muraille Verte ».

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables : nous ne disposons d'aucune information au sujet des ressources naturelles non renouvelables puisqu'il n'existe pas de documents à ce sujet.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique de la zone du Sultanat nord

Le terme « zone » s'est substitué au terme groupement. A l'époque, le Sultanat est divisé en quatre groupements à savoir le groupement nord, sud, est et ouest. Notre cas d'espèce est le groupement nord. Dans le passé, le Sultan Alifa Moustapha avait l'habitude de sillonner l'ensemble du territoire. Pour connaître qu'on a fait un an, la tournée commence juste après qu'une jument ait mis bas, au retour on la retrouve avec un autre. L'on se rend compte à la limite que cela prend trop de temps. C'est ainsi que l'idée de sectionner le sultanat afin de fluidifier l'administration. Le Sultan Alifa Moustapha fit nommer Mallah Mahamat Alifa comme chef de zone au sultanat nord en 1905. Celui-ci exerça de 1905 à 1990 année de sa mort. Il est succédé par Mallah Ali Mallaye en fonction jusqu'à nos jours.

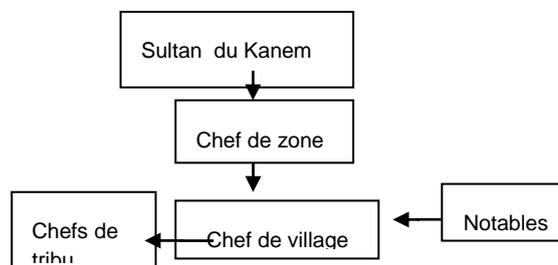
1.2.2. Caractéristiques démographiques

La population totale est estimée à 9502 habitants selon le recensement fait par les ALZ en 2015.

Les différents groupes ethniques présents sont : les groupes ethniques dominants sont les Goranes, les Kanembus. Les autres ethnies rencontrées sont les Boudouma, les Haoussa et les Peulh. La taille moyenne des ménages est estimée à 4 ou 5 personnes.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

ORGANIGRAMME DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DANS LE SULTANAT NORD



La gestion du pouvoir traditionnel : C'est le Chef de zone lui-même qui dirige son territoire. Il ne règle que les problèmes traditionnels tels que l'adultère, la dévastation des champs par les animaux. Il sert de courroie de transmission entre le Sultan et la population administrée. Au cas où le litige dépasse sa compétence, le Sultan descend personnellement sur le terrain pour le régler. Le vol des animaux, les bagarres, les crimes, les feux de brousse, le trafic de drogue etc. sont réglés par l'administration territoriale. Le Chef de zone est assisté des chefs de tribu et de goumiers dont le rôle est de régler les petits litiges en cas d'absence du chef de zone.

Le rôle des chefs de tribu : ils ont la responsabilité de la part du chef de zone de diriger leur tribu

1.3. Organisations modernes

Les animateurs Locaux Zonaux, les membres du CZD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification locale de la structure d'accompagnement, ont recensé lors de l'étude du milieu zonal et diagnostics participatifs villageois qui a lieu durant les mois de mai et juin

2015, au total **86** organisations paysannes comprenant **84** groupements dont **12** masculins, **23** féminins et **49** mixtes, **01** association villageoise, **0** union, **16** APE, **4** COSAN dans la zone du Sultanat nord. En dehors des APE et COSAN ayant des domaines d'activités bien précis, plus de 80 % de ces structures ont pour activités l'agriculture, l'élevage et le commerce. Les efforts fournis par ces organisations paysannes dans la zone ont beaucoup contribué et continuent de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population surtout dans les domaines socio-économique et de la sécurité alimentaire.

1.4 LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques du Sultanat nord reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat et autres activités moins importantes.

1.4.1. Agriculture

Classée parmi les activités économiques importantes de la zone, l'agriculture est pratiquée par une petite partie de la population. Les différents types de cultures pratiqués sont :

Les cultures pluviales pratiquées dans la zone qui ont pour principal capital productif les sols dunaires suivis de ceux de certaines oasis. Le pénicillaire et le maïs demeurent les principaux produits. Les techniques agricoles sont le défrichage, le labour, les semis, le sarclage et la récolte.

Le défrichage qui consiste au nettoyage des champs en éliminant tous les résidus des cultures (tige, verbes séchés) ainsi que les arbustes afin de rendre le terrain accessible aux travaux champêtres.

Labour : Il se fait avec la main (houe) ou la mécanisation (tracteur), la plupart des cultivateurs font le labour avec la houe.

Le semis se fait soit à sec à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin, soit après les premières pluies. Les surfaces ensemencées varient en fonction des pluies et de nombre des bras valides dans le ménage. Le semis est précédé d'un débroussaillage à la houe et d'un brulage des débris végétaux, sans réel labour. Le caractère aléatoire des précipitations impose souvent des résémis.

Le sarclage avec le démariage est réalisé environ 2 semaines après le semis. Il n'est suivi d'un 2^{ème} sarclage que dans le cas d'enherbement excessif. Les seuls travaux entre sarclage et récolte sont donc ceux de gardiennage assuré par les enfants pendant la journée et la nuit, il est assuré par les parents.

La récolte : La surface récoltée représente un pourcentage variable des surfaces semées (20 à 40 %). Les raisons de cet écart sont les attaques d'acridiens, d'oiseaux granivores et parfois le manque de main - d'œuvre pour le sarclage. La récolte se fait généralement en septembre après un cycle de 70 à 90 jours. Le rendement de surface récoltées varie entre 80 et 300kg/ha. Les chaumes et les tiges de mil sont ensuite pâturées par le cheptel du village et celui des nomades.

Dans le cadre des cultures sous pluie, aucun aménagement n'a été réalisé par les partenaires ou par les producteurs, sauf l'ONG SIF est en train d'accompagner les producteurs en semence sous pluies pour deux spéculations mil pénicillaire et le niébé.

Les matériels agricoles utilisés pour les cultures pluviales sont la houe pour le labour et le semis ; la hache ; le râteau ; la machette ; la pelle.

Les aménagements modernes dans les champs développés par l'ONDR par la mise en place d'un CPD (Champ Pédagogique de Démonstration). Cette technique délimite à côté du champ cultivé traditionnellement par un agriculteur, un champ expérimental d'une superficie de 625 m² dans lequel toutes les techniques culturales modernes sont appliquées afin de faire la comparaison avec des produits agricoles issus des cultivateurs. L'objectif est d'apprendre aux producteurs à devenir des « adopteurs » lesquels pourront former d'autres et ainsi de suite le cycle se perpétuera. D'autres partenaires comme PNSA octroient aux producteurs des tracteurs, des motos-pompes et SIF (Secours Islamique France) avec les techniques culturales et les semences améliorées dans le maraîchage et la sécurité alimentaire. Les matériels sont en autres la daba, la houe, les machettes, les sceaux.

Les cultures maraîchères : Dans le fond des ouadis, les cultures maraîchères qui se développent, sont liées à la proximité de l'eau dans le sous-sol, aux moyens mis en œuvre pour l'irrigation (chadouf, motopompe). Les cultures maraîchères réalisées concernent les oignons, les tomates, les piments, les ails, les betteraves, les aubergines, les carottes, poivrons, les gombos, les roquettes.

Les partenaires financiers et techniques tels que FAO ; SIF ; PNSA en partenariat avec l'ONDR ont appuyé certains producteurs maraîchers dans l'exploitation maraîchère de certains ouadis. Les techniques agricoles sont le défrichage, le labour, les semis, l'arrosage, l'entretien et la récolte. Les éventuels aménagements des jardins maraîchers sont tant traditionnels que modernes.

Les matériels utilisés pour réaliser les cultures maraîchères et le niveau d'équipement maraîchers sont entre autres la houe, la hache, le couteau, le chadouf ou le forage équipé de motopompe, le grillage pour la clôture ou la haie morte, l'arrosoir pour l'arrosage des plantes en pépinière, la daba pour le labour, l'entonnoir pour faire le repiquage, la brouette, le seau d'eau, le coupe-coupe, le râteau, la pelle, le pulvériseur.

L'organisation de la production tant pluviale que maraîchère dans chacune de ces zones se fait au niveau des ménages etc.). L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage. Aux exploitations maraîchères familiales, il faut ajouter aussi les champs collectifs réalisés par certains organisés en groupements surtout dans le domaine de maraîchage dans certains ouadis avec l'appui de certains partenaires financiers et techniques (FAO, PNSA, SIF, etc.).

Les difficultés qui entravent le développement de l'agriculture sont multiples parmi lesquelles l'on note l'insuffisance de la pluviométrie, les ennemis de cultures et la mauvaise gestion de patrimoine agricole qui se traduit par de fortes dépenses, la non maîtrise des itinéraires techniques par les techniques, l'insuffisance de moyens financiers et matériels de production sans oublier le sous équipement des producteurs, l'exode rural massif et fréquent des bras valides. L'ensablement des oasis et autres espaces cultivés et cultivables, la divagation des animaux et l'insuffisance des agents d'encadrement technique. L'encouragement de certaines ONG à octroyer de liquidités et de vivres à certains groupes défavorisés ne favorise pas aussi l'augmentation de la production agricole locale.

1.4.2. Elevage

Selon le Secteur d'élevage du Kanem, les systèmes d'élevage pratiqués dans chacune de ces deux zones sont l'élevage sédentaire ; l'élevage transhumant et l'élevage nomade.

L'élevage sédentaire est une activité pratiquée essentiellement par les autochtones agro-éleveurs. Il faut noter aussi que l'élevage constitue le socle d'une économie familiale. Il permet aux familles d'acheter les denrées alimentaires à défaut des mauvais rendements agricoles.

L'élevage transhumant est une activité des éleveurs Boudouma et Arabes nomades venus de Bol ou d'ailleurs pour paître leurs animaux. Ceci quand les eaux de pluie tombent, ces éleveurs fuient les inondations ou les remontées de l'eau pour les zones à partir de juillet à octobre. Notons que leur passage n'est pas sans conséquence, il y a non seulement la dévastation des champs agricoles mais aussi la flambée des prix des denrées alimentaires.

Les nomades quant à eux, sont à la recherche permanente de pâturage. Il s'agit des Arabes nomadistes qui sont en perpétuel déplacement. Il y a du coup certains conflits autour des puits d'eau, des forages et des puits pastoraux. Les différentes espèces élevées dans la zone sont les bovins, les caprins, les ovins, les camelins, les équidés et les volailles. Aussi, en ce qui concerne les pâturages et les points d'eau pour l'abreuvement des animaux, les éleveurs mènent leurs animaux dans les endroits les plus sûrs.

Donc en ce qui concerne les zones d'intérêt pastoral, l'on signale qu'à Kalia, rôde un nombre important de bétail pour paître et s'abreuver.

Épizooties et appui vétérinaire

Dans le cadre de la santé animale, le Service d'Élevage avec l'appui de l'ONG ACF assure la couverture sanitaire en organisant parfois des campagnes de vaccination, et le projet PROHYPA forme des auxiliaires de l'élevage. Le système d'organisation de santé animale est individuel est le plus dominant c'est-à-dire en cas d'épidémiologie l'éleveur conscient vient consulter le Service Vétérinaire pour la vaccination de ses animaux.

Les **épizooties** rencontrées dans la zone sont : le charbon bactérien et symptomatique ; la Trypanosomiase ; la Bronchite et les vers.

Les difficultés d'ordre général liées à la pratique d'élevage sont entre autres :

- l'insuffisance des pâturages surtout pendant une grande partie de la saison sèche ;
- le faible taux de couverture vaccinale et l'insuffisance des puits pastoraux ;
- l'insuffisance et le coût élevé des compléments aliments bétails (tourteaux, etc.) ;
- le manque de tracé de couloir de transhumance, de parcs de vaccination, de pharmacie vétérinaire ;
- le refus de certains éleveurs à faire vacciner leurs animaux ;
- le conflit éleveurs et agriculteurs lié à l'abreuvement et au pâturage ;
- l'avortement respectif des vaches en gestation ;
- l'avortement des vaches au moment de gestation grâce à la présence de *Leptadonia Pyrotechnica* dans la zone ;
- la présence des maladies telluriques.

1.4.3. Pêche

Il n'y a pas d'activités halieutiques dans la zone.

1.4.4 Commerce

L'activité commerciale est pratiquée presque par une grande partie d'hommes et de femmes dans la zone du fait de l'importance de cette activité. Il y a juste un petit marché à Boulagoudjanga.

Les échanges portent sur les produits agricoles (maïs, dattes, oignon, gombo, patate, etc), les produits d'élevage (caprins, ovins, bovins, camelins, équidés etc.), les produits de pêche et

artisans (tilapias, nattes, marmites, peaux) et les produits manufacturés (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, paracétamol, tasses, habits, etc..).

Les problèmes que rencontre le commerce sont entre autres l'écoulement difficile des marchandises, la faible couverture de la zone en marchés, le manque de moyens de transport rapide dans la localité, le coût élevé de transport des produits importés, le manque d'infrastructures routières aménagées, le manque d'établissements de microcrédits, le faible pouvoir d'achat des populations ne favorisant pas l'écoulement rapide des stocks, la rupture fréquente des denrées de première nécessité, le faible poids économique et les conditions naturelles (sable) etc.

Cependant, les commerçants sont contraints d'utiliser les moyens de transport rudimentaires comme l'âne, le chameau, le cheval, la marche à pied pour atteindre donc les marchés hebdomadaires.

Il faut signaler cependant la présence des petits commerçants détaillants dans certains villages qui proposent des marchandises de première nécessité (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, paracétamol, etc.). L'effectif moyen des commerçants est estimé à 200 individus/marché.

1.4.5 Artisanat

L'artisanat est un secteur d'activités très rentable pour les pratiquants et utile pour les usagers de la zone. Mais il est très peu développé et renferme diverses activités telles que la menuiserie, le tissage, la couture, la maçonnerie, la forge, la mécanique, la cordonnerie, etc.

La tannerie : cette activité qui consiste à travailler la peau des animaux (chèvre, mouton, etc.) permet de fabriquer les sacs à dos pour le transport des marchandises à dos de chameaux, les fourreaux, etc. Elle constitue une source de revenu assez importante pour les pratiquants.

La forge est pratiquée uniquement par une catégorie des familles et génère des revenus assez importants aux pratiquants. Les produits découlant de cette activité sont entre autres les houes, les haches, les couteaux, les machettes, les foyers améliorés. Les forgerons réparent également les marmites et les tasses trouées. Il faut préciser que la fabrication des marmites constitue une source de revenus importants pour les forgerons car elles sont systématiquement achetées par les femmes qui donnent leurs filles en mariage.

Le tissage est pratiqué par beaucoup des femmes dans la zone, comme une activité quotidienne et génératrice des revenus. A l'aide des rameaux de palmiers doum, ces femmes tissent plusieurs produits. Les produits fabriqués sont les nattes, les éventails, les paniers, les vannes...

La couture est pratiquée par un nombre minime d'individus dans certains villages.

La menuiserie : est rarement pratiquée à cause des prix élevés des matières premières (lambour, chevron, plafond, grillage.... ;). Les produits qui en découlent sont les portes, fenêtres, bancs, petite armoire pour les femmes.

La cordonnerie est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval.

La maçonnerie : chaque village de la zone dispose des maçons qui construisent des maisons et des clôtures durant toute l'année. Mais cette activité est réduite en saison de pluie.

La mécanique : est une nouvelle activité née avec l'apparition de la moto et du téléphone portable. Dans le passé, il y a assez des réparateurs des radios cassettes qui sont devenus de nos jours mécaniciens ou réparateurs des groupes électrogènes pour la charge des téléphones.

L'activité artisanale est organisée d'une manière individuelle, puis ces activités dépendantes des efforts personnels et considérées comme des activités quotidiennes génératrices des revenus.

1.4.6 Autres activités

En dehors des activités économiques décrites ci-dessus, aucune autre activité n'a été enregistrée lors de l'étude du milieu zonal.

1.5. LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

La collecte des données réalisée par les animateurs locaux zonaux et les membres du CZD et du CRPDL appuyés par l'animateur et l'expert en planification locale de la structure d'accompagnement a permis de recenser les infrastructures ci – après dans la zone du Sultanat nord :

1.5.1. Infrastructures sanitaires, hydrauliques et d'assainissement

- **Infrastructures sanitaires et d'assainissement :**

Il y a une faible couverture de la zone en matière de centre de santé surtout le nord -ouest. Il y a 3 centres de santé étatiques créés en 1985 et 1 centre communautaire. Les 4 centres couvrent 119 villages pour une population totale de 9000 habitants pour quatre infirmiers soignants. Le taux de fréquentation est de 77,20% chez les hommes, 21,79% chez les femmes, 3,35% chez les femmes enceintes et 18,44 chez les femmes en âge de procréer.

Par ailleurs, la zone a une faible couverture d'infrastructures d'assainissement en dehors de celles qui existent dans les centres de Tarfé, Barah et Boulatoukouli. Le centre de santé communautaire de Barkabelou est construit en matériaux locaux.

- **Infrastructures hydrauliques :**

La zone a à ses actifs 43 forages, 2 puits pastoraux modernes, 2 mini châteaux (Boulatoukouli et Tarfé) et aucun puits pastoral traditionnel répartis dans les villages de la zone. La plus grande partie des villages n'a pas d'eau potable. Au total, 32 sur 119 villages ont accès à l'eau potable. Le problème d'eau se pose avec acuité dans le sultanat nord.

1.5.2. Infrastructures scolaires, d'alphabétisation, culturelles et sportives

La zone compte 16 écoles primaires dont 3 officielles et 13 communautaires communautaires. Ces 3 écoles officielles sont construites en matériaux durables. Toutes les 13 écoles communautaires sont construites en matériaux locaux. Par ailleurs, aucune infrastructure d'alphabétisation n'est à relever au niveau du sultanat nord.

- **Infrastructures culturelles et sportives**

Le compte tenu de l'insuffisance des écoles et le taux élevé d'analphabétisme, le sultanat nord ne dispose d'aucune infrastructure culturelle ni sportive.

1.5.3 Les infrastructures économiques

Il n'y a pas d'infrastructure économique dans la zone.

Tableau N°4 : FICHE DE SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LA ZONE DE TARFE

	Nombre de ménages	Population 2009	Population actuelle estimée	Distance avec la zone	Occupation de l'espace agricole (km ²)	Superficie estimée en céréales (ha)	Infrastructures scolaires et d'alphabétisation		Infrastructures sanitaires et hydrauliques				Infrastructures économiques			Infrastructures culturelles et sportives		Ressources naturelles	
							Alphabétisation	Scolaires	Centres de santé	Puits pastoraux	Forages	Puits traditionnels	Marché	CEC	Aire d'abattage	Sportives	Culturelles	Wadis	Aire protégée
Villages																			
Ailomi	200	250	323	6	8	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Aïlomo um	150	250	300	7	6	7	0	0	0	0	2		0	0	0	0	0	1	0
Andran	60	100	170	2	3	7	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	1	0
Ayoulou um	30	160	190	7	7	7	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Ayoulou umi	35	80	120	19	5	6	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Azeinga	19	42	68	20	2	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Barah 1	750	2350	3750		15	10	0	1	1	0	3		0	0	0	0	0	1	0

Barah2	100	270	340	2	7	5	0	0	0	0	1		0	0	0	0	0	1	0
Barah 3	80	123	178	2	5	7	0	0	0	0	1		0	0	0	0	0	1	0
Barkab elou	402	597	649	9	10	12	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Bebem	20	37	57	16	4	7	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	1	0
Birigou rdolé 1	60	70	108	15	2	3	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Birigou rdolé 2	32	40	89	10	3		0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	1	0
Birwoli 2	160	180	200	7	7	7	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	1	0
Boldjé	80	200	300	35	8	10	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Bororo	25	45	74	3	5	6	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Boudé	12	50	70	20	2	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Boudi	25	40	70	7	3	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Boudi Youhodou	150	150	200	51	6	6	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Boudia antenne	130	201	260	44	8	9	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Boudo woli 1	8	20	30	2	2	5	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Boudo woli 2	70	170	220	14	7	23	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Boul:at oukouli 3	80	130	160	8	7	8	0	0	0	0	1		0	0	0	0	0	0	0
Boula	160	130	201	37	6	7	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0

tchoussi																				
Boulatoukoul	8	30	50	18	3	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Boulabachili	101	150	182	9	6	9	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Boulablim	37	100	150	23	3	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Boulafo	150	250	370	9	5	7	0	0	0	0	1		0	0	0	0	0	0	1	0
Boulakama	27	50	70	10	4	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Boularkai	40	80	120	14	6	9	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Boulakoudou	45	240	272	15	7	10	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Boulakourna	30	50	68	9	4	7	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Boulamodou	75	90	130	8	2	4	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Boularedinga	30	115	150	13	3	6	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Boulatoukouli 1	400	500	601	8	9	10	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Boulatoukouli 2	70	150	180	8	4	6	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Boulayahordei 1	70	110	140	40	6	7	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0

Boulay ahordei 2	47	120	150	14	4	5	0	0	0		1	0	0	0	0	0	0	1	0
Chudo 1	44	82	108	7	8		0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Chudo 2	32	60	81	40	4	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Djameu rga	90	99	140	6	4	6	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Dinai	23	67	87	30	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ery	95	165	210	43	4	7	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Faraye	20	50	70	7	3	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Fokai 1	30	130	185	48	5	8	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Fokai 2	70	110	170	18	4	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Fouga	100	153	198	44	8	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Galali	50	250	300	23	4	7	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Goweu	30	50	15	4	4	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Haro	250	300	450	15	5	8	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0
Kakou m	50	70	103	15	7	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Kalia 1	100	257	299	37	10	12	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Kalia 2	70	143	189	35	7	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Kalia 3	80	100	140	35	7	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Kalia 4	40	50	70	80	5	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Katcho u 1	25	50	78	65	2	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0

Katcho u 2	60	94	120	65	7	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Katcho u 3	52	90	115	65	7	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Kélélé 1	80	130	160	6	4	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Kélélé 2	45	60	90	6	3	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Keurkaï	42	78	99	9	4	7	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Kilesité	34	67	89	67	3	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kilito 1	25	56	88	67	3	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kilito 2	35	56	78	99	3	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Koua 1	32	50	77	30	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Koua2	15	34	59	30	2	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Koudou manga	12	35	40	56	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Koui	140	170	190	27	10		0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Koulfi	30	70	100	8	6	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kouli	120	130	200	7	7	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Koroïmi nga	10	10	25	13	2	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Kouro koumaï n	20	30	14	4	4	7	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Kouroh Mht Ali	10	15	40	13			0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Kouro Abassal a	20	23	45	14	3	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0

Kouroye	40	80	111	30	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Kourtchouloum	56	93	150	30	4	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Malekour	79	104	187	35	5	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Manawaye	35	45	86	50	4	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mangan a 1	71	90	120	37	8	9	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Mangan a 2	100	120	140	37	9	10	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Mélinga	15	30	45	31	2	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Mella	29	56	87	31	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Modo 1	50	80	100	13	5	7	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Modo2	30	50	70	13	5	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Ngalali	200	260	310	51	8	9	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémanagne	23	56	98	30	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Royono	70	100	160	43	7	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Soumpra 1	45	56	87	10	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Soumpra 2	40	65	98	8	3	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Tarfé	620	1750	2010	16	8	9	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0
Tarfé 2	160	250	335	2	5	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tarfé	110	250	315	2	3	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0

Est																				
Tarfé foské	56	120	165	2	4	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tarfé koudou	45	96	170	18	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchagadi 1	68	108	187	38	4	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchagadi 2	43	65	73	38	2	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchalafodi	150	200	282	24	3	5	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchalaguéni	42	10	108	23	3	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchalaye 2	15	30	44	21	2	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchalaye 1	12	20	30	24	4	5	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchara Nord	250	350	403	5	7	9	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tcharaworé 1	20	30	50	23	5	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Tcharaworé 2	19	25	45	23	3	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Tcharaye	20	78	90	3	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchéleri 1	15	45	67	30	4	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchéleri 2	10	34	56	30	3	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0

Tchidi	117	180	192	10	3	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Tchidi 2	30	43	60	10	4	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Tchourawanga	47	50	80	17	2	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Teurkala	150	250	300	5	7	9	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Tiguira	80	100	150	54			0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Toufou	50	70	90	7			0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Wartouma	20	25	18	4	4	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Wouré	120	150	210	58	10		0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Yahord eï 1	20	43	68	7	8	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Yahord eï 2	31	58	70	8	5	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Youno 1	250	400	603	4			0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	1	0
Youno 2	60	50	80	1	3	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Younoye	40	80	120	3	4	6	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
TOTAL	9502	17349	23602	2638	561	694	0	4	4	6	43	0	0	0	0	0	0	71	0

Ces données ont été collectées par les Animateurs Locaux Zonaux et les membres du CZD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement du 30 mars au 17 avril 2015 et synthétisées par l'ADZ et l'équipe d'accompagnement le 5 mai 2015.

Les problèmes environnementaux rencontrés au niveau de la zone sont entre autres :

- la détérioration continue du climat
- la disparition des ressources en bois ;

- la disparition des animaux sauvages
- la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique
- la désertification accélérée.

II. RESULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ZONAL DE TARFE ET AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

L'atelier zonal du diagnostic participatif organisé du 20 au 22 avril 2015 à TARFE a permis aux populations de procéder à l'analyse des problèmes identifiés, de rechercher leurs causes et conséquences et de dégager quelques axes prioritaires de développement par domaine. Les résultats de ce diagnostic sont donnés par domaine dans les tableaux ci-après.

2.1. DOMAINE AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Piste des solutions
1. Faible production agricole (agriculture pluviale tout comme maraîchère)	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - faible et incertaine pluviométrie - accès limité des potentiels maraîchers aux ouadis - techniques de production et matériels agricoles rudimentaires - destruction des champs les insectes - pauvreté des sols - méconnaissance des techniques de pratique des cultures maraîchères et pluviales - faible vulgarisation des semences de variétés améliorées - faible encadrement technique 	<ul style="list-style-type: none"> - fuite des bras valides - importation des produits agricoles - famine récurrente - pauvreté des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - existence des fumiers produits - présence des services d'encadrement - existence des tracteurs - présence des partenaires d'appui - existence de ouadis non exploités - présence d'une nappe phréatique peu profonde - existence des mains-d'œuvre agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser les reboisements - élaborer les contrats équitables pour les exploitants et les propriétaires - amender les champs par les matières organiques - organiser les agriculteurs et agro-éleveurs, - former les membres des différentes organisations des agriculteurs sur les techniques de production agricole - réaliser l'agroforesterie et la haie vive à base des épineux autour des jardins maraîchers - sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur l'intérêt de l'intégration de l'agriculture et l'élevage
2. Dégradation ou perte des espaces	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - mouvement des dunes et ensablement des 	<ul style="list-style-type: none"> - réduction ou disparition des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - présence des partenaires d'appui technique et 	<ul style="list-style-type: none"> - former les agriculteurs membres les - fixer les dunes autour des ouadis à - pratiquer les techniques culturelles

cultivés et cultivables		ouadis et autres sols cultivables -éolienne et hydrique - implantation puits pastoraux dans les ouadis	agricoles - désertification	financier	protectrices des sols
3. Baisse de la production animale (gros et petit élevages)	Echelle zonale	- insuffisance du pâturage -dégradation des pâturages existants - manque/rareté des points d'eau d'abreuvement naturels ; - insuffisance des puits pastoraux modernes - manque d'organisation des agriculteurs -faible encadrement technique	- pauvreté - avortement des vaches provoqué par les pâturages de mauvaise qualité - pratique de la petite transhumance - perte des cheptels par certains éleveurs	- existence d'un cheptel adapté aux conditions du milieu -volonté des éleveurs à continuer à produire -possibilités d'amélioration de systèmes de production -abondance des espaces pastoraux -présence de Services d'Elevage et des partenaires d'appui	- sensibiliser la population pour la lutte contre les feux de brousse - organiser les éleveurs -former les éleveurs, membres de l'organisation sur les techniques d'élevage durable et rentable, - construire les parcs de vaccination de bétail - réhabiliter les puits pastoraux - former les auxiliaires d'élevage - créer et construire les petites pharmacies vétérinaires - produire les aliments complémentaires pour le bétail - sensibiliser les éleveurs sur l'utilité de la vaccination - Organiser régulièrement les campagnes de vaccination du bétail

2.1.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Faible production agricole ;
- Dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables ;
- Baisse de la production animale (gros et petit élevages) ;

2.1.4 : Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Améliorer durablement la production agricole par la formation des agriculteurs, la sensibilisation des producteurs, l'élaboration des contrats d'exploitation des ouadis équitables pour les exploitants et les propriétaires, par l'amendement des champs, par la réalisation de l'agroforesterie et de haie vive etc.
- Accroître la production animale par l'organisation et la formation et auxiliaires d'élevage, la construction des parcs de vaccination de bétail, la réhabilitation des puits pastoraux modernes en panne, la création et la construction des petites pharmacies vétérinaires, la production d'aliments complémentaires pour le bétail, par la pratique des cultures fourragères (niébé, sorgho...), par la mise en place de magasin de stockage d'aliments de bétail, par- la sensibilisation des éleveurs et l'organisation régulière des campagnes de vaccination du bétail etc.

2.2. DOMAINE : GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)-ENVIRONNEMENT ET TOURISME

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Piste des solutions
1. Des sécheresses successives	Echelle zonale	-insuffisance des pluies -exploitation intensive et irrationnelle des ressources en bois et des sols - feux de brousse	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - baisse de la nappe phréatique - tarissement de certains puits - migration ou dissémination des faunes sauvages - vie dans un contexte écologique difficile et très fragile	-existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres dans la - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - réalisation des reboisements dans les espaces publics - création des forêts communautaires
2. La détérioration continue du climat	Echelle zonale	- coupe abusive et accélérée des arbres - feux de brousse	- diminution de la nappe phréatique et tarissement des eaux	- existence de Service de l'Environnement	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres dans la localité

		<ul style="list-style-type: none"> - surpâturage - dégradation des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - détérioration de l'état de la santé - migration ou dissémination des faunes sauvages - diminution de pâturages 	<ul style="list-style-type: none"> - présence des partenaires d'appui à la lutte contre les changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés - réalisation des reboisements dans les espaces publics - création des forêts communautaires/réalisation
3. Disparition des arbres/ ressources en bois, végétation herbeuses	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - exploitation abusive des ressources en bois - manque d'initiatives de reboisement - pratique de l'agriculture sur brûlis - extension des superficies cultivées - mauvais élagage des arbres - surcharge des cheptels et surpâturage - coupe des arbres par les éleveurs nomades et les sédentaires -- extension des villages - sécheresse, changements 	<ul style="list-style-type: none"> - perte de la diversité et de la richesse floristique et faunique - détérioration du climat, rareté des pluies - appauvrissement des sols - dégâts du vent sur les toitures - augmentation de la souffrance des femmes à la recherche des fagots - diminution croissante de pâturages de bonne qualité et envahissement des pâturages de mauvaise qualité - vie dans un contexte 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de Service de l'Environnement - présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur la loi n°14 - réalisation des reboisements dans les espaces publics - création des forêts communautaires/réalisation des reboisements - sensibilisation sur l'intérêt de la préservation des reliques forestières et fauniques

		climatiques -feux de brousse	écologique difficile et très fragile		
4. Disparition des animaux sauvages	Echelle zonale	- exploitation abusive et non contrôlée des ressources végétales (arbres) -braconnage - sécheresse - désertification -feux de brousse - dégradation voire disparition des points d'eau	- perte de la diversité et richesse faunique	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement	- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur la loi n°14 - sensibilisation de la population sur l'intérêt de préservation de la diversité et la richesse faunique - réalisation de campagnes de sensibilisation pour la restauration des habitats de la faune sauvage
5 .Dégradation des Sols	Echelle zonale	-surpâturages -déboisement anarchique -modification des systèmes fonciers - érosion éolienne et hydrique - mauvaises pratiques culturales	- production massive et continue de sable - ensablement des habitations, des cours d'eau et des ouadis - présence des ravins/rigoles dans les champs et en brousse	- présence de Service de l'Environnement et de l'ONDR -présence des partenaires d'appui	-sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt de la gestion durable de la des sols de culture
6. Dégradation des ressources en eau de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique	Echelle zonale	- mauvaise gestion des forages et puits pastoraux modernes - ensablement - sécheresse, pluviométrie	- consommation d'eau non potable - persistance des maladies hydriques - migration ou dissémination des faunes	existence de Services de l'Environnement et de l'Hydraulique villageoise et pastorale	- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur le code de l'eau - sensibilisation de la

		insuffisante et irrégulière, - pollution	sauvages - perte de la diversité et de la richesse faunique	-présence des partenaires d'appui	population sur l'intérêt de l'appropriation et de la gestion durable des ressources en eau - formation des membres des comités de gestion des
7. Désertification persistante et croissante (avancée du désert)	Echelle zonale	-la diminution des pluies -l'abattage excessif des arbres -l'agriculture itinérante sur brûlis -le surpâturage - sécheresse	- diminution croissante des ressources ligneuses et fauniques - détérioration du climat, rareté des pluies - appauvrissement des sols - dégâts du vent sur les toitures - vie dans un contexte écologique difficile et très fragile	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui à la lutte contre la désertification	-Sensibilisation de la population pour une préservation, gestion durable et rationnelle des ressources en eau -Sensibilisation des agriculteurs pour l'adoption des techniques de culture protectrices des terres -Préserver, gérer et utiliser efficacement les terres et les ressources en eau -réaliser des plantations d'arbres

.2.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- La détérioration continue du climat
- Disparition des ressources en bois ;
- Disparition des animaux sauvages
- Diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique
- Désertification accélérée

2.2.4 : Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage un seul axe prioritaire de développement suivant :

- Gérer durablement les ressources naturelles disponibles par la sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés, par l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation de la population sur le contenu des articles clés de la loi n°14, par la sensibilisation sur l'intérêt de la préservation des reliques forestières et fauniques, par la sensibilisation sur les méfaits des feux de brousse et la formation sur les techniques de lutte contre les feux de brousse, par la réalisation de l'agroforesterie et des haies vives autour des jardins maraîchers etc..)

2.3. DOMAINE : ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Piste des solutions
1. Enclavement de la zone	Echelle zonale	-difficulté d'évacuation rapide des patients au centre due à l'accès difficile de certains villages dû à leur enclavement, aux moyens de transport rudimentaires et lents (ânes, chevaux, dromadaires, pieds, etc.), mauvais état des pistes, à la pauvreté des ménages en général et des femmes en particulier	- ensablement des habitations voire des infrastructures socio-sanitaires -facilité d'égarement des voyageurs due à la multiplicité des pistes -difficulté à écouler les produits locaux et d'importation des produits d'ailleurs -désenclavement de la localité	-existence de la main d'œuvre	-Réalisation des aménagements simples des pistes par leur débroussaillage, matérialisation par des reboisements et plaques d'orientation
2. Faible couverture de la zone en marchés locaux	Echelle zonale	-croissance démographique	-difficulté à écouler les produits maraîchers -non accessibilité aux denrées alimentaires surtout céréales -non aménagement des pistes -moins des produits locaux à écouler sur le marché	-Nombre important du cheptel- positionnement stratégique de la zone rapport à la ville de Mao	-mise en place de comité de gestion et formation des membres dudit comité sur les techniques de gestion durable d'un marché et ses infrastructures -Aménagement des hangars en matériaux

					durables, renforce -création et l'aménagement d'autres locaux les villages méritant et nécessaire
3. Faible développement des activités artisanales	Echelle zonale	-Non amélioration des revenus des artisans -produits artisanaux de moindre qualité	-faible revenu -pauvreté	-nombre important et diversifié des artisans -demande locale assez importante	-mise des artisans en groupements socioprofessionnels -formation des artisans membres de l'organisation sur la bonne gestion d'entreprise artisanale - l'installation des ateliers de forge artisanale, de menuiserie, de couture
4. Faible progression des activités commerciales	Echelle zonale	- insuffisance de marchés - éloignement de marchés	- faiblesse des revenus de la population - accroissement des dépenses de transport en d'importation	-nombre important du cheptel -demande réelle et régulière des denrées alimentaires et autres produits de première nécessité -besoins de consommation élevés	-mise en organisation des commerçants -la formation des commerçants membres de -plaidoyer pour l'implantation des établissements microcrédits à caractère islamique -création de caisse mutuelle d'Espagne et de crédit entre les organisations des

					commerçants
--	--	--	--	--	-------------

2.3.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- L'enclavement de la zone
- Insuffisance des marchés locaux
- Activités artisanales peu développées
- Activités économiques peu développées

2.3.4 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Désenclaver la zone par l'aménagement des pistes ;
- Promouvoir les activités économiques de la zone par la construction et l'équipement des infrastructures à caractère économique, la mise en place des comités de gestion des dites infrastructures, la formation des membres des comités de gestion ;

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Piste des Solutions
1. Fort taux de mortalité de la population en générale et maternelle et infantile en particulier	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -faible fréquentation de centres de santé - conditions d'accouchement Déplorables - manque de/faibles visites de CPN et suivis postnatale - mariages précoces et grossesses rapprochées - difficulté d'évacuation des patients -faible couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> -cas fréquent des décès à domicile - invalidité des personnes actives au développement - Décès fréquents des femmes par suite d'accouchement et de mort-né, d'avortement - opération Césarienne - complication des maladies - Fréquence et persistance des maladies hydriques 	<ul style="list-style-type: none"> -existence de district et délégation sanitaires, des centres de santé et personnel dans la zone - existence des ambulances au district sanitaire de Mao -subvention des soins (soins gratuits) -présence des partenaires d'appui matière de santé (PAM, UNICEF, ACF, MDM, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation de la population pour la fréquentation des centres de santé - formation du personnel soignant et des matrones - construction et équipement des centres de santé - construction des maternités dans les centres de santé existants
3. Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme, etc.	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -défécation massive et régulière à l'air libre - Prolifération des moustiques - non /faible respect des règles d'hygiène -Insuffisance d'eau potable ou mauvaise qualité de l'eau dans les puits et forages - pollution des eaux des puits et des forages - mauvaise gestion des ordures ménagères et autres déchets - malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - la prolifération du péril fécal - cas des malades fréquents - interruptions de grossesse et d'affaiblissement des femmes responsables lors de l'accouchement - avortements fréquents, stérilité, persistance des maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de service et personnel de santé, de service d'hygiène et d'assainissement au district sanitaire de Mao 	<ul style="list-style-type: none"> -sensibilisation de la population sur l'utilisation des moustiquaires imprégnées - formation des relais communautaires - sensibilisation des chefs de ménages sur l'utilisation des latrines - mise en place et formation des comités d'hygiène et d'assainissement

2. Faible accès à l'eau potable	Echelle zonale	-insuffisance des forages et d'autres sources d'eau potable -panne récurrente des forages -manque des forages ou d'autres sources d'eau potable -croissance démographique	- augmentation du temps de travail des femmes - maladies fréquentes - difficultés d'abreuvement du bétail	- présence de service d'hydraulique (délégation d'hydraulique), des partenaires d'appui - existence de nappe phréatique peu profonde	- réalisation d'autres forages - réparation des forages en panne - formation des membres des comités de gestion des forages
4. Propagation du VIH/SIDA et IST/MST	Echelle zonale	- sensibilisation insuffisante de la population sur la maladie -Méconnaissance des personnes infectées - pauvreté des femmes libres - refus d'utilisation des préservatifs - intention de propager le VIH/SIDA et IST -	-Taux de contamination sera très élevé	-existence des centres de santé, - existence de point focal VIH/SIDA -présence des partenaires d'appui matière de santé (UNICEF, etc.)	-Information et sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST - implication des chefs religieux, traditionnels et de ménages dans l'information et la sensibilisation

2.4.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants
- Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme
- Faible accès à l'eau potable
- Propagation du VIH/SIDA et IST

2.4.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Améliorer la situation sanitaire de la zone par la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires, par la formation du personnel soignant et des matrones, par la sensibilisation des populations sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, la construction et l'utilisation des infrastructures d'assainissement
- faciliter l'accès à l'eau potable par la création ou la réparation des forages en panne, par la formation des membres des comités de gestion des forages et la sensibilisation de la population sur l'hygiène et l'assainissement etc...
- lutter contre le VIH/SIDA et les IST par la sensibilisation de la population et la formation des pairs éducateurs etc.

2.5. DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Piste des Solutions
1. Conditions d'apprentissage des enfants déplorables (précarité des conditions d'étude)	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -très faible dynamisme des APE -manque des salles de classe en matériaux durables -manque d'équipement des écoles --manque des enseignants qualifiés -absentéisme de certains enseignants - manque de mobilisation des ressources locales extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> - perturbation du calendrier scolaire - baisse de niveau des élèves - redoublement - abandon des études 	<ul style="list-style-type: none"> -existence des enfants scolarisables -existence de Service d'encadrement -existence des partenaires d'appui - existence des enseignants formés non intégrés - existence des lauréats des écoles normales d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> - former le personnel enseignant et les responsables des APE -construire et équiper les salles de classe - réaliser les forages et latrines au sein des établissements scolaires - plaider pour l'affectation des enseignants qualifiés
2. Faible scolarisation des enfants	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -refus de la plupart des parents d'envoyer leurs enfants à l'école française - faible sensibilisation sur l'utilité de l'école -pesanteurs socioculturelles et religion - mariage précoce, -mobilisation des enfants pour le gardiennage des animaux domestiques 	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation du nombre des analphabètes dans la localité - Frein au développement socio-économique et culturel, et à la protection 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre important d'enfants scolarisable - présence de Délégation de l'Education Nationale et Inspection Pédagogique de l'Enseignement - présence des partenaires d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants - sensibilisation des parents pour l'envoi massif des enfants sans distinction de sexes à l'école
3. Faible promotion des activités sportives et culturelles	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'initiatives locales - manque d'infrastructures socio-culturelles et sportives -désintéressement de la jeunesse -méconnaissance de l'importance des activités sportives et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - jeunes moins cultivés - baisse de niveau - pas d'échanges d'expériences - disparition de certaines valeurs culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Service Technique d'encadrement des activités sportives et culturelles - sages - vestiges - chefferie 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les jeunes et parents sur l'importance de la promotion des activités sportives et culturelles - création des différentes équipes de foot Ball, - l'aménagement des terrains de sports,

		-poids des pesanteurs socio-culturelles, religion - manque d'initiatives - ignorance, pauvreté		traditionnelle	- formation des membres des équipes de foot ball - formation des responsables des équipes sportives sur les techniques de prise de parole devant un public - organisation des manifestations culturelles et sportives
4. Fréquent et massif exode rural	Echelle zonale	- faible production agropastorale - sous-équipement des activités agricoles existantes - insécurité alimentaire - conditions naturelles défavorables - manque d'infrastructures socioculturelles - fort taux de déperdition scolaire	- villages vidés bras valides - abandon des femmes et des enfants - décroissance de l'économie locale et de la promotion sociale - pauvreté, oisiveté, déperdition sociale		- Promotion des projets productifs pour les jeunes et autres bras valides - la formation sur les activités génératrices des revenus.
5. Nombre très important et croissant des analphabètes	Echelle zonale	- faible/manque de scolarisation des enfants de deux sexes - ignorance de l'importance de l'école et de l'alphabétisation - mariage précoce des filles - pesanteurs socioculturelles - manque de centre d'alphabétisation	- Manque des compétences dans les villages - frein au développement socio-économique et culturel, et à la protection	-existence de Service d'Alphabétisation et des agents alphabétiseurs - nombre important des adultes (de deux sexes) en âge d'alphabétisation	- sensibilisation des adultes de deux sexes en pour leur inscription massive au cours d'alphabétisation fonctionnelle - Création, construction et équipement d'un centre d'alphabétisation - plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Education Nationale pour l'affectation des agents alphabétiseurs

2.5.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- précarité des conditions d'étude

- Faible scolarisation des enfants
- Fréquent et massif exode rural
- Nombre très important et croissant des analphabètes
- Faible développement des activités sportives et culturelles

2.5.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- Améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants de la zone par la construction et l'équipement des infrastructures éducatives et d'alphabétisation, par la formation du personnel enseignants, des responsables des APE et agents alphabétisateurs, par la sensibilisation des parents d'élève pour la scolarisation des enfants, par le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés etc....
- Promouvoir les activités culturelles et sportives (par la sensibilisation des jeunes et parents sur l'importance de la promotion des activités sportives et culturelles, par la création des infrastructures culturelles et sportives, par la création des équipes de football, par la formation des membres des équipes de football, par l'organisation des manifestations culturelles et sportives etc...).
- Lutter contre l'analphabétisme des adultes par la sensibilisation des adultes pour l'inscription au cours d'alphabétisation fonctionnelle, par la création, la construction et l'équipement des centres d'alphabétisation, par le plaidoyer pour l'affectation des agents alphabétiseurs etc...)

2.6. Domaine : Affaires sociales-Genre

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Piste des Solutions
1. Statuts socio-économiques défavorables des femmes	Echelle zonale	- pesanteurs socioculturelles - poids de la religion Islam -manque d'organisation et lutte des femmes - manque/faible d'encadrement technique et formation des femmes pratiquant l'agriculture et l'élevage	-manque/sous-scolarisation des filles -fort taux d'analphabétisme des femmes -vulnérabilité et pauvreté accrue des femmes - faible/manque participation aux réunions et dans les organes de décision - faible production agropastorale et revenu - pauvreté accrue des femmes	-Existence de Service Social - bonne volonté et disponibilité des autorités traditionnelles et administratives locales à accompagner la promotion du genre - présence des partenaires d'appui - existence des groupements féminins avec de liquidité dans la	-sensibilisation à la création des organisations féminines - implication et la participation active des femmes dans les organes de décision - sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, la gestion durable des ressources naturelles, - sensibilisation sur l'importance de

				caisse	l'éducation/alphabétisation des femmes dans leur société - l'installation des ateliers de coutures
	Echelle zonale	- occupations multiples des femmes - Décorticage et mouture des céréales contraignantes (piler à l'aide du mortier) dû au manque/insuffisance des matériels d'allègements (moulins, batteuses, décortiqueuses, matériels agricoles modernes) - Difficulté d'approvisionnement en bois de chauffe due au manque/ insuffisance d'utilisation des foyers améliorés - inexistence/insuffisance des marchés permanents ni hebdomadaires			- Installation des moulins - formation des femmes membres des groupements sur les techniques de construction et de vulgarisation des foyers améliorés
3. Analphabétisme élevé chez les femmes	Echelle zonale	-poids des pesanteurs socioculturelles - manque de sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes, du centre d'alphabétisation et d'agents alphabétiseurs dans la localité		- Existence du service de l'alphabétisation - nombre important des femmes en âge d'alphabétisation - bonne volonté des femmes	- sensibilisation des chefs de ménages et femmes en âge d'alphabétisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes -installation des centres d'alphabétisation - plaidoyer au service d'alphabétisation pour l'affectation des agents alphabétiseurs
4. faible/manque de développement des activités génératrices	Echelle zonale	- faible organisation des femmes -.insuffisance des moyens	-pauvreté et vulnérabilité croissantes des femmes	- existence de service d'encadrement technique des	- sensibilisation des femmes à la création des groupements dynamiques

des femmes		<ul style="list-style-type: none"> financiers et matériels -faible accès au crédit/faible présence des établissements de microcrédit -faible connaissance en techniques de bonne gestion des activités génératrices des revenus 		<ul style="list-style-type: none"> organisations paysannes (ONDR, etc.) - présence des partenaires d'appui (PNSA, SIF, ACF, PADL-GRN, PAM, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - création des activités génératrices des revenus pour les personnes vulnérables dont les femmes
5. Sous-scolarisation et forte déperdition scolaire des filles	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -mobilisation des filles dans les travaux domestiques et petits commerces -pesanteurs socioculturelles -préjugés négatif sur l'éducation des filles -mariage précoce -religion 	-fort taux d'analphabétisme des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement et de Délégation de l'Education Nationale - Existence des partenaires d'appui (PAM, UNICEF, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles
6. Une insécurité alimentaire permanente	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -sécheresse fréquente -ennemis des cultures -épidémie et épizooties -exodes massifs -dépendance des aléas climatiques -systèmes de production peu performants -croissance démographique -manque d'organisation des producteurs dans la phase post-récolte -faible diversification agricole et des activités génératrices des revenus -mauvaise gestion des appuis extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> -enfants, femmes enceintes et femmes allaitantes malnutris - 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de nombreux ouadis favorables au développement des cultures -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu -Existence de Service Social et l'ONASA à Mao - présence des partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place des banques céréalières communautaires dans les villages - information et sensibilisation des chefs de ménages l'intérêt de la bonne gestion des récoltes et contre les autres comportements négatifs

7. Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - mauvais état de santé et de nutrition, analphabétisme, faible poids économique, surcharge de travail, statut social défavorable des mères - - gestion inadéquate par les parents des intrants octroyés pour la réduction de la malnutrition chez les enfants -mauvaise hygiène alimentaire et du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> -fragilité des enfants et femmes devant diverses maladies -mortalité infantile et maternelle récurrente 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de nombreux ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu -Existence de Service Social et l'ONASA à Mao -existence des services d'encadrement agricole et pastoral - présence des partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, UNICEF, MDM, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibilisation des parents sur les pratiques adaptées d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ainsi que des femmes enceintes et femmes allaitantes -développement des cultures maraîchères et divers arbres fruitiers y compris les bananiers dans les ouadis -Formation des femmes sur les techniques de préparation de bouillie enrichie
---	----------------	--	--	---	--

2.6.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Statuts socio-économiques défavorables des femmes
- Surcharge des travaux domestiques des femmes
- Analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles
- faible/manque de développement des activités génératrices des femmes
- Une insécurité alimentaire permanente
- Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes

2.6.3. : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage l'axe prioritaire de développement suivant :

- Améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées etc...) par la sensibilisation à la création des organisations féminines, l'implication et la participation active des femmes dans les organes de décision et les réunions de développement, la création des activités génératrices de revenus pour les personnes vulnérables, la sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, la gestion durable des ressources naturelles etc...

2.7. DOMAINE : DOMAINE GOUVERNANCE-PAIX ET SECURITE

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Piste des Solutions
1. Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion administrative et des ressources financières et matérielles - très faible voire manque de mobilisation des ressources financières propres - mauvaise gestion des financements extérieurs par les responsables des associations/groupements - manque de répartition des responsabilités des acteurs - l'intérêt individuel prime sur l'intérêt collectif - mauvaise compréhension de la vie associative - manque d'évaluation et de prévention des risques 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance - mésentente entre la base et les responsables - disfonctionnement de l'association/du groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de service d'encadrement des Organisations(ONDR) Paysannes des partenaires d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation sur la gestion des ressources communautaires -formation des chefs traditionnels et responsables des associations sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance
2. La persistance de l'injustice sociale	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Intérêt personnel - Influence de haute personnalité - résolution non objective des conflits -la mauvaise gestion des ressources communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - persistance de conflit dans le village - Division de la population - Conflit entre les clans - Disparition de bien social 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de sécurité et de l'autorité administrative à Mao non loin de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation sur l'importance de la justice et de la cohésion sociales dans la localité - sensibilisation sur la lutte contre la corruption - formation des chefs de villages sur le droit et le devoir

					- plaider auprès de l'administrative de la place une punition effective des voleurs de bétail arrêtés
3. Vol de bétail	Echelle zonale	- insuffisance des agents de sécurité et d'organisation sociale	- baisse des revenus des éleveurs - dégradation de la cohésion sociale due à la complexité de certains hommes de la localité	- présence des autorités administratives et de service de sécurité	-- sensibilisation sur la cohabitation pacifique de la population - mise en place d'un réseau de contrôle des voleurs de bétail - plaider auprès de l'administrative de la place pour une sanction effective des voleurs

2.7.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants
- La persistance de l'injustice sociale
- Vol de bétail

2.7.3. : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage un seul axe prioritaire de développement suivant :

- Promouvoir la bonne gouvernance locale dans la zone du Sultanat nord par la création des comités de gestion des conflits intercommunautaires, la sensibilisation des autorités locales et membres des associations et groupements sur l'importance de la justice et de la cohésion sociales, la formation des responsables des groupements et associations sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance

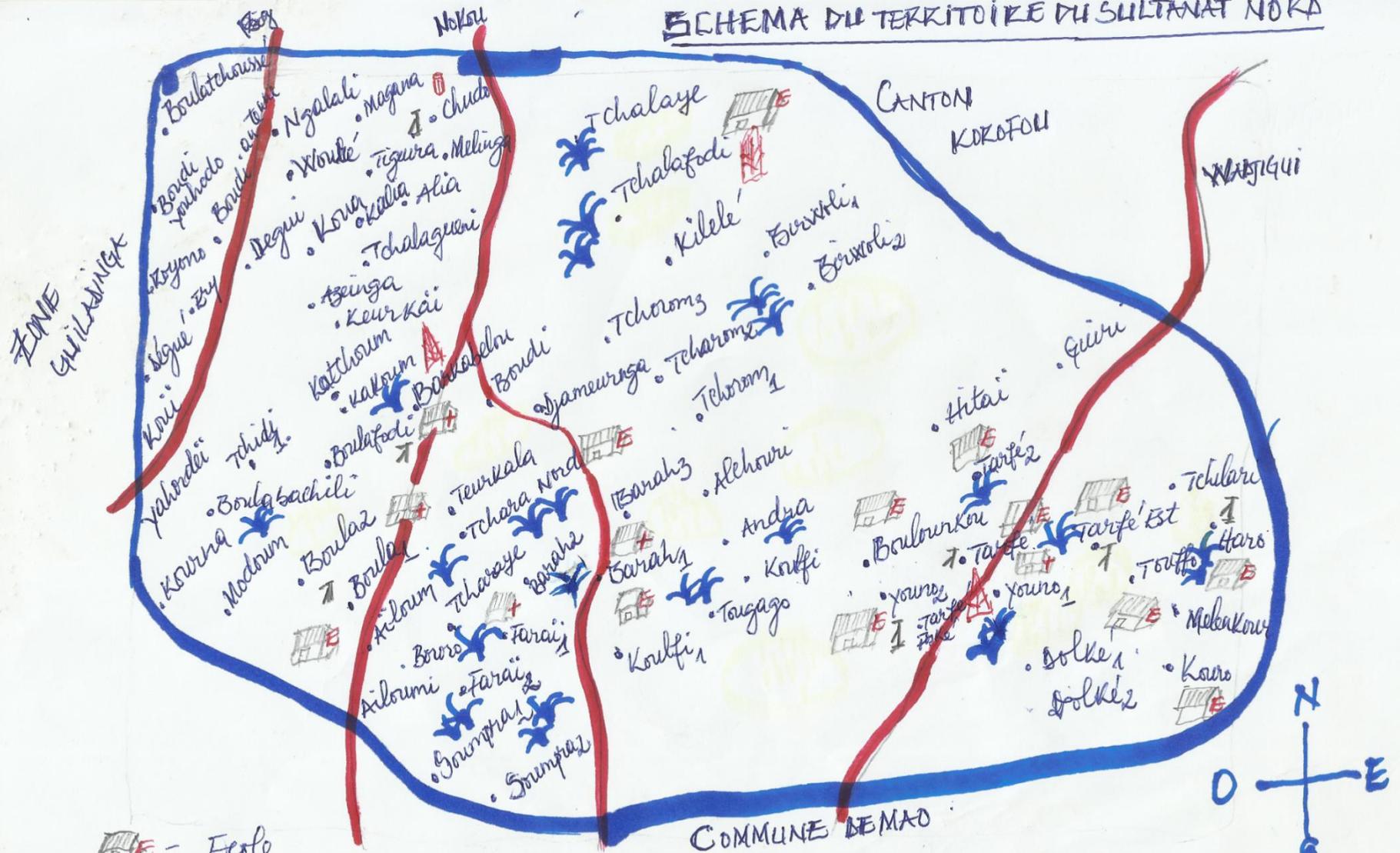
2.8 SOMMAIRE DES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Le sommaire des différents axes prioritaires de développement du PDL de Tarfé est présenté dans le tableau ci-après :

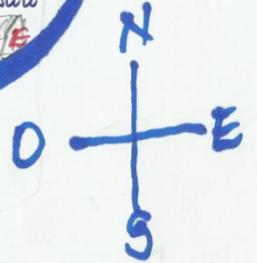
Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	<ul style="list-style-type: none"> • Faible production agricole ; • Dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables ; • Baisse de la production animale (gros et petit élevages) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la production agricole • Améliorer la production animale
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • La détérioration continue du climat • Disparition des ressources en bois ; • Disparition des animaux sauvages • Diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique • Désertification accélérée 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer durablement les ressources naturelles disponibles forestières et fauniques,
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • L'enclavement de la zone • Insuffisance des marchés locaux • Activités artisanales peu développées • Activités économiques peu développées • Activités touristiques inexistantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Désenclaver les zones • Promouvoir les activités économiques des zones
Santé-Eau potable-Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants • Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme • Faible accès à l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la situation sanitaire de la zone • faciliter l'accès à l'eau potable • lutter contre le VIH/SIDA et les IST
Education-Jeunesse-Culture-Sport	<ul style="list-style-type: none"> • précarité des conditions d'étude • Faible scolarisation des enfants • Fréquent et massif exode rural • Nombre très important et croissant des analphabètes • Faible développement des activités sportives et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants de la zone • Promouvoir les activités culturelles et sportives • Lutter contre l'analphabétisme des adultes
Affaires sociales-Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Statuts socio-économiques défavorables des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la situation socio-économique des

	<ul style="list-style-type: none"> • Surcharge des travaux domestiques des femmes • Analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles • faible/manque de développement des activités génératrices des femmes • Une insécurité alimentaire permanente • Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes 	personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.)
Gouvernance-Paix -Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants • La persistance de l'injustice sociale • Vol de bétail 	Promouvoir la bonne gouvernance locale

SCHEMA DU TERRITOIRE DU SULTANAT NOKA



-  = Ecole
-  = Centre de santé
-  = Oasis
-  = Antenne téléphonique
-  = Forage
-  = Château
-  = puits pastoral



III . PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

Pendant l'atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL, les populations de la zone de Tarfé ont réparti par domaine pour les 4 années à venir les projets en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières. Ces projets et leurs coûts sont récapitulés par domaine et par an dans les tableaux ci – après.

3.1 Domaine : Agriculture - Elevage – Pêche

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qtité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation de projets				Bailleurs potentiels	Durée	Début probable
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Accroître la production agricole	Installation d'une boutique d'intrants agricoles	7 boutiques	Tarfé Barkabelou Haro Kourey Youno 2 Tchalafodi Arkine	Nadjima Mobrouk/Nourra Al Nassour Kourey Sahara Talibou Al-Hanana	59500000 soit 8 500000 par boutique	198000 par boutique	X				FAO, PNSA, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT, FSD(4 ans	

	Formation des producteurs semenciers	1 séance	Tarfé Barkabelou	Marhabane Nima Djama Al-Machkour Noudjoun	1130000	113000	X				FAO, PNSA, PADL-GRN/UE, ETAT,	2 jours	
	Formation des agriculteurs sur les techniques de préparation et traitement avec de produit phytosanitaire	1 séance	Echelle zonale	Association AJDIVT -Association Pour le Développement de Boulagoudjanga -Défense de l'intérêt de la Population de Tarfé	4900000	200000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Formation des agriculteurs membres des groupements sur les techniques de production agricole (2 hommes et femmes/ village)	1 séance	Echelle zonale	Association Al-Hadaf Association Pour le Développement de Boulagoudjanga Association de Développement pour l'intérêt de la Population	5 900 000 (soit 1 950 000 par zone)	500 000 (soit 250 000 par zone)	X				FAO, PNSA, FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Réalisation de visite d'échanges avec les producteurs du Sud du pays	1 visite	Echelle zonale	Groupements des producteurs, ADZ, et ONDR	7 230 400	980 000				x	FAO, PNSA, PADL-GRN/UE,		

	Installation des champs écoles dans les villages	121 villages	Barkabelou Tchara nord	Miskine Klatoulo	1256000	80000 par groupement	X	X	X	X	FAO, PNSA, FONAP, PADL-GRN/UE,		
	Réalisation des cultures maraîchères	40 ha soit 0,8 par grpt	Kourey ;Barkabelou ; Barah1 ;Barkabelou ; Barbelou ;Barkabelou ;Kalia koui ;Arkine ;Tchalafodi ;Tarfé 2 ;Tarfé ;Tarfé ;Tarfé ;Tarfé ;Tarfé ; Tarfé ;Boulafodi ;Soumpra 1 ;Terkagalla ;Tchidi ;Tchidi ;Youno 1 ;Youno1 ;Tarfé Yoské ;Youno 2, Boulofodou ;Tarfé ;Youno 1;Kourtchoulo 1;Kourtchoulo 1;Kourtchoulo 1;Haro;Barkabelou;Barkabelou ;Barkabelou ;Boulabachili ;Boulabachili ;Boulabachili ;Boulabachili ;Tarfé ;Tarfé ;Tarfé ; Barah ;Boulabachili ;Boulabachil ; Boulafodi	Kourey ;Noudjoum ;Soileil ;Miskine ; Mobrouk ;Nourra ;Salam; Al-Hanana; Talibou;Salam;Marhabane;Tigadoum ; Nassadine ;Nima ;Association Al-Djama ;Al-Machkour ;Nahala ;Al-Fatah ;Chagalti ;Lori ;Dabah ;Houmo; Abbowaya;Houmo;Salam;Welid;oumo Klatoulo ;Clatoulo ;Datoulo ;Al-Djama ; Habib ;Allahouakbar;Nassarom;Haya;Annoura;Dja-Alheir;FM1;Al-Fatah;aham;l-Amal;Machkour;Rahama;Annoura; Dja-Alheir;Teski	12406500 Soit 2751 500 à groupement	150 000 par groupement	X				FAO, PNSA,		
Améliorer la production	Organisation des	8 campagn	Echelle zonale	Bureaux des différents groupements des	520 000	120 000	X	X	X	X	FAO, PNSA,		

animale	campagnes de vaccination	es		éleveurs															
	Formation des auxiliaires d'élevage	1 séance	Echelle zonale	Bureaux des différents groupements des éleveurs	2 655 000	350 000	X											FAO, PNSA,	
	Mise en place d'une banque vétérinaire	2 banques	Tarfé Barah1	Bureaux des différents groupements des éleveurs	6 953 500	2 150 000		X										FAO, PNSA, SOS	
	Réhabilitation des puits pastoraux	01	Kalia 1	COGESPE	1000000 soit 500000 par village	50 000 par village	X												FAO, PNSA, SOS
	Construction des puits pastoraux	1	Boulatchoussi	Rahama	5 841 600	500 000	X												FAO, PNSA,
	13 Elevage de la volaille	3250 têtes	Boulagoudjanga 2	Bahar	9750 000	67000	X												FAO, PNSA, SOS
				Total															

3.2 DOMAINE : Gestion des Ressources Naturelles – Tourisme

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation de projets				Bailleurs potentiels	Durée	Début probable
							An 1	AN 2	An 3	An 4			
Gérer durablement les ressources naturelles	Sensibilisation de la population sur l'importance	4 campagnes	Echelle zonale	ADZ/OVD et Chef de cantonnement	6 000 000	300 000	X	X	X	X	FSE(Etat), PADL-GRN/UE, PAM,		

disponibles forestières et fauniques.	des ressources naturelles			forestier							FAO,		
	Installation des pépinières	3 pépinières	Youno2 Tarfé Barkabelou	Sahara Salam Pépinière	24000 00 soit 800 00 0 par porteur	80 000 par porteur	X	X			FSE(Etat), PADL-GRN/UE, PAM, FAO		
	Reboisement dans les cours des écoles(16) et centres de santé(4) ainsi que les marchés locaux(1) (50 plants/pendant 4 ans)	4200 plants soit 50 par an par école/C S/marché	Echelle zonale	ADZ/ODV/A PE	2 625 000 par village	425 000 Par village	X	X	X	X	FSE(Etat), PADL-GRN/UE, PAM, FAO, FEM-PNUD		
	Reboisement communautaire (121 villages)	48400 plants soit 100 par an par village	Echelle zonale	ODV de chaque village, ADZ et Chef de cantonnement Forestier	2 625 000 par village	425 000 Par village	X	X	X	X	FSE(Etat), PADL-GRN/UE, PAM, FAO, FSD (-PNUD		
	Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de plantation et d'entretien des arbres	1 séance	Echelle zonale	Bureaux Gpts féminins et ADZ, Cantonnement Forestier	10597 500	1000000	X				PADL-GRN/UE, PAM, FAO, FEM-PNUD		

	Formation des auxiliaires de l'environnement sur les techniques de la protection des ressources naturelles	1 séance	Echelle zonale	ADZ/ODV	2 460 000	100 000		X			PADL-GRN/UE, PAM, FAO,		
				Total									

3.3 Domaine : Economie (commerce, crédit-épargne, piste, artisanat, industrie)

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière					Bailleurs potentiels	Durée	Début probable

Désenclaver la zone	Commerce de chameaux	41 chameaux	Tarfé 2 ;Rémangaï ; Barkabelou ;Birwoli ; Barkabelou ;Boulafo di ;Katchou ;Boulayouro ;Boulafodi ;Bouladofi ;Boulagoudjanga	Salam ;Al-Rahama ;Ankri ;Clair ;Modotchoui ; Saawasama ;Nour ;Timy ;Nahara2 ; Nossour ;Médina.	12100000 soit 1100000 par projet	5500000 soit 500000 par projet	X				Société islamique SAFI, autres à identifier		
Promouvoir les activités économiques de la zone de Tarfé	Commerce de bétail	90 bœufs	Boulaféri ;Boulatchoussi 1 ;Tcharom 1 ;Youno 2 ;Bouloukou ; Barkabelou ;Barkabelou ; Barkabelou ;Barkabelou ;Tarfé ;Youno 1 ;Tarfé ;Tarfé ;Tchalagueni ;Tchalaï ; Birwoli ;Barkabelou ; Barkabelou ;Barkabelou ;Barkabelou ;Barkabelou ;Barkabelou ;Boulakourna ;Barkabelou ;Boulafodi ;Boulafodi .	Kérim;Fati; Al-Paro;Al-Watane;Salam;Faudir; Choukrane;Achia;Tawali;Leila Al-Nahar;Nassadine;Abbowaya;Faïdé; Cham;Bourgali;Hamdou ;Djamal ; Machalaou ;Kedilari ;Maçon ;Yassour ;Changer ; Chamchi;Heir.	27000000 soit 1000000 par porteur	80000 par porteur	X				Société islamique SAFI, autres à identifier		
	Commerce des denrées alimentaires (mil, maïs)	900 sacs	Barkabelou ;Barkabelou ;Boulakourna 3 ;Djameurga ; Tchidi ;Boulayahordé ;Boulagoudjanga ;Tchalafo di ;Tchalafo di ; Boulafodi ; Boulafodi ;Koulfi ; Barkabelou ;Boulayahordé ;Boulagodjang	Saba;Fauzi; Halib;Al-Gamar; Machi;Al-Heir ; Bahar ;Djamal ; Noura ;Leila ; Texi ;Nahar ; Changer ;Al-Heir;FM1;Arabia; SaaWasalama;	18000000 soit 1 000 000	55 000 par porteur	X				Société islamique SAFI, autres à identifier		

			a ;Andran 1 ;Boulafo ;Boulagou djanga.	Maka.									
Commerce de viande (boucherie)	6 têtes	Barkabelou		Batouwar Essence	1800000 soit 900000 par projet	600000 soit 300000 par projet	X				Société islamique SAFI, autres à identifier		
Aménage- ment des hangars en matériaux durables dans le marché	1	Boulagoudjanga		OVD	1 170000	250 000			X	X	Etat et autres à identifier		
Installation d'un atelier de menuiserie	3	Tarfé Haro Barah		Groupement des Menuisiers et Maçons et ADZ	2559000 soit 853 000 par porteur	83000 porteur			X		Ambassade des Etats- Unis d'Amérique FONAP,		
Formation sur la maçonnerie	3	Tarfé Haro Barah		Gpt des Menuisiers et Maçons et ADZ	2626350 soit 875 450 porteur	90 000 par porteur	X				Ambassade des Etats- Unis d'Amérique FONAP,		
				Total									

3.4 Domaine : Santé – Eau potable- Assainissement

							Chronogramme de réalisation de projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Qtité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière					Bailleurs potentiels	Durée	Début probable
faciliter l'accès à l'eau potable dans la zone	Installation de forage	86 forages	Aïlomi ;Andran ;Ayouloumi ;Azeinga ;Bebem ;Birwoli 2 ;Bororo ; Boudé ;Boudi ;Boudi ;Youhodou ; Boudia ;Antenne ;Boudowoli 1 ;Boula ;Tchoussi ;Boula ; Oukouli ;Boulabachili ;Boulablim ; Boulakama ;Boulakourna ;Chudo 1 ;Chudo 2 ;Djameurga;Dinai; Ery;Faraye;Fouga;Goweu;Kakoum;Kalia 2;Kalia 3;Kalia 4;Katchou 1;Katchou 2;Katchou 3;Kélékoudou;Kélélé 1;Kélélé 2;Keurkaï;Kilesité;Kilito 1; Kilito 2;Kilito 3;Koua 1;Koua2;Koudoumanga;Koui Koulfi;Koroïminga;Kourokoumaïn; KourohMht Ali;KouroAbassala;Kouroye;Kourtchililé; Kourtchouloum ;Malekour ; Manawaye ;Mangana 1 ;Mangana 2 ;Mélinga ;Mella ;Modo 1 ;	COGES	129.000000 soit	150000 par COGESPE	X				Délégation de l'Élevage et d'Hydraulique/Etat, Délégation de l'Union-Européenne , UNICEF, SIF, Etat et Autres à identifier		

			<p>Modo2 ;Ngalali ;Rémangagne ;Ronyono ;</p> <p>Soumpra 1 ;Tarfé 2 ;Tarfé ;Tarfé foscé ;Tarfé koudou ;Tchagadi 1 ;Tchagadi 2 ;Tchalaguéni ;Tchalaye 2 ;Tchalaye1 ;</p> <p>Tcharaye ;Tchéleri 1 ;Tchéleri 2 ;Tchidi 2 ;Tchidi 1 ;Tiguira ;Toufou ;Wour ;</p> <p>Wouré ;Yahordeï 1 ;Tcharom 3 ;Yahordeï2 ;Younoye.</p>											
	Installation des minis châteaux d'eau	3	Tchalaguéni ; Boulabachili ; Tcharom 3	Allahdjaba Nodjima Al-Afia	59550000 soit 19.850.000 par porteur	670 000 par porteur	X					Délégation de l'Elevage et d'Hydraulique/Etat,		
	Réhabilitation de forages	6	Barkabelou ; Boulafodi ; Boulachili ; Tchara Nord ; Terkala ; Soumpra 1	COGESPE	2700000 soit 900 000 par COGESPE	150000 par CIGESPE	X					UNICEF, SIF, Etat et Autres à identifier		
Améliorer la situation sanitaire de la zone	Sensibilisation de la communauté sur la fréquentation des centres de santé et l'assainissement	4 séances soit 1/année	Echelle zonale	COSAN/ADZ/ ODV	700000 (soit 1750 000 par an)	40 000	X	X	X	X		UNICEF, ACEF, MDM, Etat et Autres à identifier		
	Construction de	2	Barkabelou kalia	COSAN, RCS	138500000 soit	600000 par COSAN	X					Délégation de Santé,		

	centre de santé en matériaux durables				69250000 par centre							UNICEF, ACEF, MDM, Etat et Autres à identifier		
	Réalisation des latrines	500 ménages	Echelle zonale	ADZ/RCS/COSAN	75000000 soit 150000 par ménage	25000 par ménage						Bailleurs à identifier		
Lutter contre le VIH/SIDA et les IST dans la zone de Tarfé	Sensibiliser la population sur les méfaits du SIDA et des IST	4 séances, soit 1/an	Echelle zonale	ADZ/RCS/COSAN	4900000	4450000	x	x	x	x		AMASOT	Décembre 2015	1 jour
	Former les pairs éducateurs	4 séances, soit 1/an	Echelle zonale	ADZ/RCS/COSAN	790000	79000	x	x	x	x		AMASOT	Décembre 2015	1 jour
				Total										

3.5 DOMAINE : EDUCATION – JEUNESSE – CULTURE – SPORT

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleurs potentiels	Durée	Début probable
Améliorer les	Sensibilisation de la	4 séances	Echelle zonale	ADZ /APE des différents	900 000	90000	X	X	X	X	UNICEF, PAM,		

conditions d'étude et de la scolarisation des enfants de la zone de Tarfé	communaute sur l'importance de l'école (3 sites)	es soit 1/an		villages, S/P							Etat, Autres à identifier		
	Construction de 3 salles et 3 latrines et 1 forage	12 bâtiments	Haro ;Tarfé Foské ;Tarfé 2 ;Boulonkou ;Tchalafodi ; Tchara Nord ;Tcharaye ; Barah 2 ;Melenkour ;Tarfé Est ; Kouro ;Tchalye.	ADZ /APE des différents villages	480000000 soit 40000000 par écoles	1800000 par APE			X		APE, directeurs et Inspection		
	Equipement des écoles en fournitures scolaires et matériels didactiques	16 écoles	Haro ;Tarfé Foské ; Tarfé 2 ;Boulonkou ;Tchalafodi ;Tchara Nord ;Tcharaye ;Barah 2 ;Youno 2 ;Tarfé, Barah ;Boulagoudjanga ; Melenkour ;Tarfé Est ;Kouro ;Tchalye.	ADZ /APE des différents villages	3760000 soit 350000 par école	30000 par APE	X	X	X	X	directeurs et Inspection		

	Formation des membres de bureaux APE	1 séance	Haro ;Tarfé Foské ;Tarfé 2 ;Boulonkou ; Tchalafodi ;Tchara Nord;Tcharaye; Barah 2;Youno 2;Tarfé ;Tchalye ;Barah ;Boulagoudjanga ;Melenkour ;Tarfé Est ;Kouro ;Tchalye.	ADZ /APE des différents villages	799 000	4938 par APE					directeurs et Inspection UNICEF , PAM		
Promouvoir les activités culturelles et sportives	Aménagement des terrains de football	03	Tarfé Barah Boultoukouli	ALV/APE	960 000	50 000 par porteur	X				UNICEF , PAM		
	formation des responsables des équipes	1 séance	Tarfé ; Barah ; Boultoukouli	Groupements des joueurs	670 000	70000	x				UNICEF , Délégation Culture et Sport		
Lutter contre l'analphabétisme des adultes	Sensibiliser sur l'importance de l'alphabétisation de la communauté	4 séances soit 1/an	Tarfé Barah1	ADZ /APE des différents villages, S/P	720 000 720 000	150 000 150 000	X	X	X	X	UNICEF , PAM,		
				Total									

3.6 DOMAINE : AFFAIRES SOCIALES- GENRE

							Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	An 1	An 2	An 3	An 4	Bailleurs potentiels	Durée	Début probable
Améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.)	Installation des moulins	3 moulins	Boulagoudjan ga ;Tarfé ; Boulabachili	FM2 Hadī Mach'Allah	209800 soit 524 500 porteur	150 000 porteur porteur	X				FSD (Ambassade de France),		
	Formation des matrones	1 séance	Echelle zonale	RCS,C OSAN	986000	23500	X				Délégation Sanitaire de Mao		
	Réalisation des cultures maraîchères	4,8 ha soit 0,8 par grpt	Tarfé Tarfé Tarfé Tchidi Boualbachili Boulabachili	Nadjima Nourra Nima Dabah FM1 Mach'Allah	4 920 000 soit 820000 par porteur	82000 par porteur	X				FAO, PNSA, ACF, SOS SAHEL		

3. Achat, stockage et vente des produits agricoles (maïs, mil, gombo, etc.)	86 sacs	Tarfé Boualbachili	Association Al-Djama FM1	17200000 0 soit 860000 par porteur	86000 par porteur	X					Etat, PADL-GRN/UE,		
Installation des boutiques (savon, huile, biscuits, piles, sucre, thé, farine de blé, riz, sel)	3	Kourtchoulo 1 Tchalaï Boualbachili	Klatoulo Cham FM1	291000 soit 970 000 par porteur	120000 par porteur	X					FAO, ACEF, PNSA, SOS-SAHEL, PDL-GRN, Etat, Autres		
Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de construction des foyers	4 séances	Echelle zonale	Union de groupements Barah	3 000 000	300 000	X	X	X	X		UNICEF, ACF, MDM, Etat et Autres à identifier		
Sensibilisation des chefs traditionnels et des ménages sur l'implication des femmes dans le développement et la gestion des ressources naturelles	4 séances soit 1/année	Echelle zonale	ADZ	755 000 000	250 000	X	X	X	X		PAM PDL-GRN, SOS-SAHEL, FAO,Etat, Autres		
8. Mise en place d'une banque céréalière communautaire	1	Tarfé	Association AJDIVT	3 279 785	420 000	X	X				PAM, FAO		
			Total										

3.7 DOMAINE : GOUVERNANCE PAIX SECURITE

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation de projets				Bailleurs potentiels	Durée	Début probable
Promouvoir la gouvernance locale dans la zone de Tarfé	Formation des chefs traditionnels et responsables des groupements et associations sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance, les techniques de montage des petits projets et les stratégies de financement de PDL	1 séance	Echelle zonale	Bureau ADZ	2 000 000	200 000	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD		
	Formation des chefs de zone et chefs de village sur les techniques et pratiques de la bonne gouvernance	1 séance	Echelle zonale	Bureau ADZ, chefs de tribu, chef de zone	982 500	100 000	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD		
	Sensibilisation des autorités traditionnelles sur l'importance de la promotion de la justice et de la cohésion sociales	4 séances soit 1/année	Echelle zonale	Bureau ADZ, chefs de tribu, chef de zone	982 500	100 000	X	X	X	X	PADL-GRN/UE, PDVII, FSD		

	Sensibilisation de la population à la paix, à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale	4 séances soit 1/année	Echelle zonale	Bureau ADZ, chefs de tribu, chef de zone	400 000	150 000	X	X	X	X	PADL-GRN/UE, PDVII,		
				Total									

IV. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

4.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre du PDL de la zone de Tarfé sera assurée par le CZD avec l'appui des CVD. L'organe ouvrier est l'ADZ composée des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, des membres du CZD et des animateurs locaux zonaux. Les membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, du CZD et des animateurs locaux zonaux s'attèleront continuellement à la sensibilisation de la population de la zone de Tarfé en général et des porteurs des microprojets en particulier. Et ce, afin de lever l'équivoque sur certaines informations selon lesquelles les projets inscrits dans leur PDL seront réalisés sans contrepartie par certains partenaires tel que le PADL – GRN. Pour ce faire, la zone de Tarfé s'appuiera sur les délégués villageois, les membres des Organisations de Développement Villageois qui ont suivi de bout à bout le processus d'élaboration du PDL pour mieux sensibiliser les populations. Le contact régulier avec la population permettra de mobiliser toutes les ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL élaboré. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre de la population du Sultanat du nord avant de solliciter les appuis des partenaires ainsi que celui de l'Etat. Ces appuis peuvent être sollicités sous forme de crédits, des dons, des legs et des subventions. Le contact avec les différents partenaires au développement ne sera pas perdu de vue pour diffuser le PDL et orienter les porteurs vers ceux-ci. Chaque porteur de projet peut s'adresser aux bailleurs de son choix et informera le CZD pour permettre d'assurer le suivi du processus de financement.

4.2. STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le pilotage des actions sera assuré par le CZD mis en place par la population de la zone de Tarfé. Cette structure est relayée au niveau des villages par des CVD. Le CZD a pour mission principale de :

- multiplier le PDL élaboré et son résumé et les diffuser auprès des populations des villages de la zone et auprès des partenaires au développement y compris l'Etat (Gouvernement) ;
- veiller à la mobilisation effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- chercher les informations auprès des partenaires au développement pour mettre à la disposition des populations de deux zones en général et des porteurs des projets en particulier ;
- prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- appuyer les porteurs de projets à monter les projets pour la recherche de financement et de faire le suivi des dossiers de financement auprès des bailleurs contactés ;
- superviser l'exécution des actions ;
- suivre l'exécution du programme d'actions ;
- rendre compte régulièrement aux populations de deux zones l'état d'avancement des travaux.

Au titre de ces prérogatives, le CZD a élaboré un Plan de Travail Annuel (PTA) pour la première année avec des indicateurs précis qui lui serviront de tableau de bord pour le pilotage de la mise en œuvre et le suivi-évaluation des réalisations des projets. L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PTA se feront chaque année de la mise en œuvre du PDL par le CZD.

De concert avec les ODV, le CZD assurera le suivi périodique suivant son plan de travail annuel les porteurs des projets dans la réalisation de leurs projets (mobilisation effective des ressources propres et extérieures, l'exécution et le suivi-évaluation des projets priorités dans le PDL). Un suivi interne sera assuré par quelques membres des porteurs des projets afin de garantir le bon déroulement de la réalisation des actions. **Il sera organisé des assemblées annuelles pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDL pendant lesquelles les participants évalueront les projets de l'année en cours et pourront faire le réajustement de leur priorisation en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières.**

A la fin de la deuxième année de la mise en œuvre du plan, un atelier d'auto-évaluation sera tenu afin de réfléchir sur les difficultés rencontrées pendant l'expérience et réorienter les actions de façon efficace.

Au bout de 4 ans, le PDL arrivera à l'échéance, une révision sera faite avec l'appui des partenaires sollicités pour prendre en compte les nouvelles données qui pourraient changer la situation initiale de la zone.

Pour permettre aux membres du CZD avec leurs relais dans les villages ainsi que les ALZ d'accomplir leur mission, la population à travers ses délégués à l'Assemblée Générale Zonale tenue du 12 au 13 mars 2015 à Barah se sont engagées à cotiser 1000 F CFA par mois et par village pour soutenir le fonctionnement de l'ADZ et le suivi des actions du PDL.

V. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL DU SULTANAT NORD

Ce Plan de Travail Annuel du CZD est élaboré pour permettre aux membres des CZD et leurs relais dans les villages ainsi que les ALZ à bien suivre et évaluer la mise en œuvre de leur PDL.

Domaine	Activités prévues	Nbre	Calendrier d'exécution												Responsable	Collab.	Observations		
			J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D					
Activités générales	Tenue des réunions	24	J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D	Présidt ADZ	S.G	1 ^{er} et dernier lundi du mois		
	Sensibilisation de la population du sultanat nord sur la cotisation/organisation des collectes pour le fonctionnement du bureau de l'ADZ et ses démembrements dans les villages	6 sites	X		X		X		X		X		X		Présidt ADZ	S.G, T.G	Dernier dimanche du mois		
	Préparation de la soutenance du PDL						X	X	X	X	X				Président	S.G, T.G, ALZ, CRPDL			
	Défense du PDL devant le CDA										X	X			Président	S.G, T.G, ALZ, CRPDL			
	Multiplication du PDL validé en plusieurs exemplaires											X	X		T.G	T.G.A, Président, SG			
	Diffusion du PDL validé dans les villages et auprès des partenaires et Etat	30 sites (à raison de 2 sites par jr)											X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	1 ^{er} samedi et dernier jeudi du mois
	Identification des partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G		
	Prise de contact avec les partenaires techniques et financiers			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G		

	intéressés par les actions de développement																	
	Restitution de la mission de prise de contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G		
	Sensibilisation des porteurs des projets et de la population bénéficiaire pour la mobilisation des ressources d'abord propres puis extérieures		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ			
	Appui aux porteurs de projets pour l'élaboration et l'introduction des demandes de financement auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ			
	Appui des porteurs de projets dans le suivi des demandes de financement introduites auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G			
	Organisation des réunions de synergie avec les partenaires locaux (groupements, associations, unions, etc.)						X							X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ	1 ^{er} vendredi du dernier mois du semestre	
	Organisation à la fin de la première année de la réunion d'évaluation du PTA et adoption du PTA de la 2 ^{ème} année													X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets		
Agriculture-Elevage-Pêche	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement, les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	dernier lundi du dernier mois du trimestre	
Education-Alphabétisation-	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement, les projets de formation/sensibilisation et				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	dernier lundi du dernier mois du trimestre	

Jeunesse- Cultures- Sports	autres priorisés pour la première année																	
Affaires sociales- Genre	Suivi de la réalisation de tous les projets, les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	T.G	président, S.G, ALZ, porteurs projets	dernier lundi du dernier mois du trimestre	
Gestion des ressources naturelles- Environnement- Tourisme	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et des projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	dernier lundi du dernier mois du trimestre	
Santé-Eau Potable- Assainissement	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement, les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets		
Economie (commerce, artisanat, etc.)	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et des projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets		
Paix-Sécurité-Gouvernance y compris au sein des organisations	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement, et projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année		X			X			X			X	X		Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets		

CONCLUSION

Soucieuse d'améliorer sa condition de vie et de gérer durablement ses ressources naturelles, la population de la zone du Sultanat nord débout comme un seul homme, s'est engagé dans l'élaboration de son Plan de développement Local. Le désir d'arriver à un développement local durable a guidé la zone dans l'analyse des problèmes et l'identification des projets prioritaires susceptibles de l'aider à améliorer sa situation socio-économique et culturelle, et assurer la gestion durable de ses ressources naturelles.

Elaborer un PDL est une chose et le mettre en œuvre en est une autre. Les vrais défis commencent pour la zone avec la fin du processus d'élaboration.

Aussi, pour la mise en œuvre de ce document, la mobilisation effective des ressources locales s'impose avant la sollicitation des partenaires techniques et financiers.

ANNEXES

Annexe 1 : Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

Annexe 2 : Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Annexe 3 : Personnes ressources contactées,

Annexe 4 : Membres des organes de l'ADZ de zone de Tarfé(Sultanat Nord)

Annexe 5 : Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Annexe 6 : Calendrier de travail des CT

Annexe 7 : Rapport des travaux des commissions thématiques

Annexe 8 : Listes des participants aux ateliers zonaux (hommes/femmes)

Annexe 9 : Procès-Verbal de l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de la zone de Tarfé (Sultanat Nord)